

N°31

LE MAGAZINE  
DE LA VILLE  
DE SOLLIÈS-PONT

UNE POLITIQUE  
DE L'HABITAT  
CONCERTÉE

POURSUITE  
DES OPÉRATIONS  
D'ÉQUIPEMENT

UNE VILLE  
DE CULTURE ET  
DE FESTIVALS

UNE VILLE  
EN FÊTE

JUIN 2026



# VIVRE À SOLLIÈS



LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ EN PAGE 23



TENIR LE CAP POUR CONTINUER À RÉALISER, RASSEMBLER ET PROTÉGER !

Chères amies, chers amis sollièspontois,

Le dimanche 29 mars 2026 a eu lieu l'installation du conseil municipal issu du 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales du 22 mars 2026. Il est composé des 25 conseillers municipaux qui forment la municipalité que je conduis et des 8 membres du groupe d'opposition représentant le Rassemblement National. Si elle a été durement acquise avec un score serré, après **une campagne particulièrement dure** où la désinformation et bien souvent les propos haineux véhiculés par les réseaux sociaux ont été la règle, ma réélection à la charge de maire a traduit la reconnaissance de la population à l'action municipale engagée dès 2008, date du début de mon 1<sup>er</sup> mandat, conforté en 2014 et en 2020, par un 2<sup>ème</sup> puis un 3<sup>ème</sup> mandat.

C'est donc investi de votre confiance, qu'entouré de ma nouvelle équipe, j'entame **un 4<sup>ème</sup> mandat** qui s'inscrit dans la continuité des réalisations qui ont profondément transformé Solliès-Pont et permis son redressement dans un développement harmonieux.

Pourtant, de **nombreux obstacles ont marqué les 3 mandats écoulés**, que ce soit la grave crise financière des « subprimes » en **2008**, le terrorisme en **2014** avec les considérables diminutions des dotations de l'Etat, puis en **2020**, la pandémie sanitaire qui a ébranlé nos certitudes et bouleversé l'exercice de notre démocratie.

Enfin, les difficultés rencontrées au niveau de l'Etat comme l'instabilité politique et les difficultés de la vie quotidienne aggravées par un sentiment d'insécurité, ont été autant d'éléments générateurs d'angoisse et de peur, qui ont manifestement influencé les électeurs, souvent aux dépens des enjeux locaux malgré les bilans positifs des précédents mandats. Ces inquiétudes, si nous ne pouvons les ignorer, loin de nous décourager, renforcent notre détermination de conduire une politique **au service de l'intérêt général**, pour améliorer l'environnement et la qualité de vie de la population.

En développant les services publics et en conduisant une politique juste et solidaire qui privilégie l'habitat et l'accès à la culture pour tous, nous continuerons d'œuvrer pour une ville attractive et moderne par son dynamisme et ses équipements, que reconnaissent nos voisins et nos visiteurs.

**Réaliser, rassembler et protéger** seront encore les objectifs de l'équipe que j'ai l'honneur de diriger, dont près de 50% de ses membres ont été renouvelés et qui conjugue l'expérience de la maturité et le dynamisme de la jeunesse.

Nous continuerons de réaliser, **car nous sommes de ceux qui pensent** qu'améliorer le quotidien des citoyens, c'est construire des logements pour mieux les loger et répondre au défi démographique d'une population vieillissante et décroissante, tout en améliorant son pouvoir d'achat. La livraison de la grande opération immobilière de l'éco quartier, celles plus récentes d'« Alba Flora » et de « Cœur Village, répondent à ce défi et aux obligations de la loi SRU.

Les prochaines opérations programmées sur les sites des Andues, des Fillols, du 6<sup>ème</sup> RTS et de l'ancien EHPAD Félix Pey seront réalisées au cours du mandat, en concertation avec les comités consultatifs constitués de riverains.

**Nous sommes aussi de ceux qui savent** que s'occuper de notre jeunesse implique de réaliser des espaces sportifs et des équipements publics. Ainsi après l'importante rénovation du stade Murat lors du dernier mandat, nous allons rénover et agrandir le centre aéré de la Débrouille en doublant sa capacité, avant de réaliser la réhabilitation du multi accueil.

**Nous sommes enfin de ceux qui croient** que le développement du lien social et l'émancipation de l'individu imposent la mise à disposition d'espaces de rencontres publics et culturels, comme nous l'avons fait ces dernières années, avec la création de l'office de tourisme intercommunal, de la maison de santé pluriprofessionnelle et de la médiathèque René Char. Nous le ferons encore avec les rénovations du CCAS et de notre cinéma municipal.

Le mandat à venir verra également la réalisation **d'autres grandes opérations** qui concerneront notamment l'amélioration de l'offre de soins avec l'ouverture du nouvel EHPAD de 80 places, et les inaugurations du centre dentaire et du nouveau centre de radiologie.

D'importants travaux vont aussi être entrepris **cet été par la SNCF** afin d'améliorer l'accessibilité de notre gare dont les quais seront surélevés et où une passerelle pour piétons assurera enfin la sécurité. Ce grand chantier précèdera la réalisation de la 2<sup>ème</sup> aire de covoiturage des Terrins.

A cela s'ajouteront la poursuite de la réhabilitation de **notre voirie communale intra et extra muros** et celle de nos ronds-points, mais aussi la requalification de la RD 58 dans la plaine agricole.

Enfin, après avoir conduit l'opération de centralité qui a remarquablement rénové le centre ancien qui va accueillir de nouveaux commerces, une **deuxième opération de rénovation urbaine** va être entreprise dans le quartier Saint Antoine où sera créé un nouveau quartier sur une friche urbaine, en face de la salle des fêtes.

Si la conjoncture s'annonce une fois encore défavorable en raison de l'instabilité politique et de la conjoncture financière, nous mettrons toute notre énergie pour continuer d'améliorer le quotidien de la population en poursuivant la politique de modernisation et de refondation pour laquelle nous avons été élus.

Cette volonté d'améliorer notre cadre de vie a d'ailleurs « été reconnue par l'excellent classement de la commune dans la 7<sup>ème</sup> édition du palmarès 2026 des « Villes et Villages où il fait bon vivre » où Solliès-Pont se classe à la **523<sup>ème</sup> place des 34 727 communes** de France et où elle entre dans le **top 10 des 153 communes du Var** en se hissant au 2<sup>ème</sup> rang des villes du département dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants !

Alors que va s'ouvrir la saison estivale dont vous trouverez dans ce bulletin les nombreux événements festifs et culturels, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de belles vacances bien méritées.

**Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont**

# LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



## Une nouvelle équipe rajeunie et représentative pour un quatrième mandat

Une équipe municipale de 25 conseillers élus, représentative de toutes les catégories d'âge et des couches socio-professionnelles qui composent notre population.

Une équipe qui s'inscrit dans la continuité depuis 2008, avec la poursuite d'une politique sociale juste et solidaire pour un fort investissement et un aménagement urbain, où le volet habitat a contribué au renouveau démographique et à l'amélioration du quotidien de notre population, dans le respect de son environnement.

Cette équipe continuera d'œuvrer dans la transparence

et la concertation, au sein de huit commissions qui respecteront la proportionnalité avec les 8 élus de l'opposition, et de 4 comités consultatifs ouverts à la population concernant des opérations immobilières.

A ces instances démocratiques, s'ajouteront de nombreuses réunions publiques, lieux d'échanges entre la population, les élus et les acteurs des projets engageant l'avenir de la commune, mais aussi le réseau des 41 référents répartis sur 11 secteurs qui s'avère essentiel pour une véritable participation citoyenne dans la gestion des affaires communales.

## SOMMAIRE

- 02 ..... Editorial
- 03 ..... La nouvelle équipe municipale
- 06 ..... Une ville fière de sa jeunesse
- 08 ..... Une ville qui privilégie sa culture
- 13 ..... Une ville solidaire et fraternelle
- 17 ..... Solliès et le lien Armées-Nation
- 18 ..... Une ville qui protège son environnement
- 21 ..... Une ville soucieuse de votre santé
- 22 ..... Retour en images
- 23 ..... Les festivités de l'été
- 27 ..... A vos agendas !
- 28 ..... Les finances
- 29 ..... Une ville qui privilégie son développement économique
- 31 ..... Une ville qui s'équipe
- 37 ..... Une ville qui privilégie son habitat
- 42 ..... Une ville soucieuse de sa sécurité
- 44 ..... Vie quotidienne pour mieux vivre ensemble
- 46 ..... Tribune pour l'expression du groupe de l'opposition municipale
- 47 ..... Carnet sollièspontois et numéros utiles



Solliès-Pont, j'aime ma ville

N° 31 - Juin 2026

Magazine d'informations  
de la ville de Solliès-Pont  
1, rue de la République  
83210 Solliès-Pont  
Tél. 04 94 13 58 00  
Fax : 04 94 13 58 01  
mairie@solliespont.fr  
www.ville-solliès-pont.fr

**Directeur de la publication :**  
André Garron

**Conception & réalisation :**  
Agence NBCcommunication

**Crédits photos :**  
Ville de Solliès-Pont (droits réservés)

**Edition :**  
Imprimerie SIRA

**Tirage**  
8000 exemplaires



Le magazine de la ville de Solliès-Pont est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, il est recyclable pour peu que vous le mettiez dans le conteneur ou la poubelle adaptés.

# LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

## Une nouvelle équipe pour un nouveau mandat

Le 22 mars 2026, la liste « Solliès-Pont toujours » emmenée par le docteur André Garron a remporté l'élection municipale au second tour avec 51,15% des suffrages exprimés, devançant la liste « Solliès-Pont avec vous » soutenue par le Rassemblement national, qui a récolté 48,85% des voix. Le scrutin a été marqué par une abstention de 42,30% des inscrits.

### Le Docteur André Garron et les 9 adjoints



Monsieur le maire  
**Le docteur André GARRON**  
Vice-président de la Communauté  
de communes de la vallée du Gapeau  
Conseiller régional



**Jean-Michel NAAL**  
1<sup>er</sup> adjoint

Délégué au personnel communal,  
aux nouvelles technologies et  
à la cybersécurité  
Conseiller communautaire

**Danièle RAVINAL**  
2<sup>ème</sup> adjoint

Déléguée aux finances,  
au budget et à la commande publique  
Conseillère communautaire



**Jean-Pierre COIQUAULT**  
3<sup>ème</sup> adjoint

Délégué au jumelage, à la vie  
des quartiers, aux assurances et  
à la participation citoyenne  
Conseiller communautaire

**Roseline FOUCOU**  
4<sup>ème</sup> adjoint

Déléguée aux affaires sociales,  
aux associations solidaires  
et au troisième âge  
Conseillère communautaire



**Thierry DUPONT**  
5<sup>ème</sup> adjoint

Délégué à la jeunesse, aux sports  
Conseiller communautaire

**Paule-Sandrine CHARRETON**  
6<sup>ème</sup> adjoint

Déléguée aux affaires scolaires  
et à la petite enfance  
Conseillère communautaire



**Philippe LAURERI**  
7<sup>ème</sup> adjoint

Délégué à la sécurité,  
aux risques majeurs et à l'agriculture  
Conseiller communautaire

**Stéphanie BOVERO**  
8<sup>ème</sup> adjoint

Déléguée à la culture, à l'évènementiel,  
au patrimoine, au tourisme et aux cultes  
Conseillère communautaire



**Jean-Claude LE TALLEC**  
9<sup>ème</sup> adjoint

Correspondant défense, État civil,  
Affaires électorales, Cimetière,  
Domaine public, Foires,  
Marchés, Protocole

# LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

## Les conseillers municipaux



**Huguette BERTRAND**  
**Conseillère déléguée**  
au Conseil Municipal des Jeunes  
et des Enfants (CMJE)  
et aux réseaux sociaux  
**Conseillère communautaire**



**Christophe KASPERSKI**  
**Conseiller délégué**  
à l'urbanisme, aux travaux  
et à l'environnement



**Thierry BION**  
**Conseiller délégué**  
aux commerces, à l'artisanat et  
au développement économique



**Sandrine BELTRA**



**Hélène SALTETTO**



**Dalel CHAOUCHE**



**Frank FILLON**



**Monique BESSET**



**Paul SCROCCO**



**Laurence  
LARCHE**



**Frédéric GANDIN**



**Carole  
PERRUCHOT**



**Fabrice MIELO**



**Marie CARVIN**



**Alexandre  
de VOS**

## Les conseillers municipaux de l'opposition



**Magali BRUNE**  
**Conseillère  
communautaire**



**Yann JESTIN**  
**Conseiller  
communautaire**



**Stéphanie  
PIGAGLIO**  
**Conseillère  
communautaire**



**Bruno GILET**



**Emeline MINET**



**Raphaël  
FAERBER-  
TRANSINNE**



**Aude BERNARD**



**Olivier SALESCO**



**THIERRY DUPONT**  
ADJOINT À LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

## Séjour à Barcelone : un temps fort pour nos jeunes



Dans le cadre des activités du centre de loisirs de l'espace Sainte-Christine, **47 adolescents** de la commune ont effectué un séjour en Espagne du 20 au 24 avril pour une immersion culturelle et ludique à Barcelone, la célèbre capitale de la Catalogne. Au programme : une découverte de la ville en petit train, suivie de la visite du spectaculaire Aquarium de Barcelone, ainsi que d'une balade dans le célèbre Parc Güell, où s'est pleinement exprimé le génie architectural de Gaudi.

Le séjour s'est poursuivi par une journée inoubliable passée à PortAventura World, l'un des plus grands parcs d'attractions d'Europe, dont les nombreuses activités riches de sensations ont fortement impressionné nos jeunes sollièspontois.

**Ce voyage s'inscrit dans une programmation annuelle riche et variée du service Jeunesse** à destination des 11-17 ans, mêlant activités sportives, culturelles et de loisirs.

## /// Poursuivre et développer les actions sportives pour tous ///

La commune accueillera prochainement un nouvel Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS). **À compter du début du mois de juin**, monsieur Brandon Pen prendra officiellement ses fonctions au sein du Pôle Famille Sport Solidarité (PFSS).

Il succédera à Mme Caroline Galateau qui a pris de nouvelles responsabilités depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, en devenant cheffe du service Éducation de la commune à la

suite du départ en retraite de Mme Pascale Camarasa.

L'arrivée de **Brandon Pen** permettra d'assurer la continuité des actions sportives et éducatives menées auprès des habitants, des élèves de nos écoles primaires et des associations locales, et falcitera dès la rentrée prochaine de nouveaux projets et un partenariat renforcé avec le CCAS.





# UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

**HUGUETTE BERTRAND**  
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES  
ET DES ENFANTS (CMJE) ET AUX RÉSEAUX SOCIAUX

## ■ Padel 100% féminin, 16 mai



© Ville de Solliès-Pont

## ■ Rugby : finale des seniors filles - 24 mai



## ■ Les Minots du Gapeau - Départ pour Frontignan pour les M12 et M14 - 29 mai



## ■ UGCS - Challenge Loisirs du 30 mai



© Ville de Solliès-Pont





**STÉPHANIE BOVERO**  
ADJOINTE À LA CULTURE, À L'ÉVÉNEMENTIEL,  
AU PATRIMOINE, AU TOURISME ET AUX CULTES

## La Médiathèque René Char : un premier bilan prometteur



### Une Médiathèque au cœur de la vie culturelle sollièsponoise

Inaugurée le 15 février 2025 et ouverte au public depuis le 15 mars suivant, la Médiathèque René Char connaît un véritable engouement auprès des sollièsponois mais aussi des résidents des villes et des villages voisins.

Ainsi, 2 650 adhérents et 40 000 visiteurs (abonnés compris) ont été enregistrés pour la seule année 2025.

Baptisée René Char, en hommage au « poète debout », figure de la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale, elle s'est rapidement imposée comme un lieu emblématique. Sa résille extérieure évoquant les feuilles de figuier et son parvis orné des armoiries de la ville en vitrail ont fait de ce lieu le cœur de la vie culturelle locale.

Déployée sur plus de 1 000 m<sup>2</sup>, cet équipement structurant a bénéficié d'un montage financier élaboré par plusieurs partenaires institutionnels, dont la DRAC, la Région Sud et le Département du Var. Aujourd'hui, chacun peut profiter gratuitement des espaces et des collections proposés de mardi à samedi par une équipe investie et qualifiée de cinq agents.

L'enquête de satisfaction menée auprès des usagers du 15 avril au 20 mai à l'occasion de son premier anniversaire, confirme l'attachement des sollièsponois à cet équipement, et valide la pertinence du projet engagé en 2020.



### Une vocation inclusive et intergénérationnelle

Conçue dans une démarche résolument inclusive, la Médiathèque contribue à rendre la Culture accessible à tous, en proposant des ouvrages adaptés aux troubles de la lecture et de la compréhension, mais aussi aux publics malvoyants et malentendants, qui disposent ainsi d'une offre variée soigneusement sélectionnée.

Un espace dédié aux jeux vidéo et la présence d'un piano viennent compléter cette proposition culturelle intergénérationnelle, invitant chacun à s'approprier les lieux selon son goût et ses capacités.

### Une programmation culturelle riche et créative, ouverte à tous

Au-delà des espaces consacrés aux livres et à la lecture, la Médiathèque propose également plusieurs salles et galeries accueillant conférences, ateliers et expositions, pour tous les publics.

Dès son ouverture, elle s'est donnée pour ambition de permettre des rendez-vous interactifs mêlant arts, littérature et musique, en écho avec l'actualité locale et internationale. Les nombreux ateliers destinés à la jeunesse permettent ainsi d'explorer différentes formes de création comme les jeux de cartes narratifs, la conception d'un bestiaire fantastique ou encore la réalisation d'une console de jeux en origami.

# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE

L'expression artistique est très présente avec des activités inspirées par la bande dessinée, le manga, ou par les artistes comme Vik Muniz, Speedy Graphito ou Chris Kenny. Les temps de loisirs ne sont pas en reste : jeux de société, puzzles et tournois sur console viennent enrichir l'offre, pour le plaisir des amateurs de « gaming ».

Les adultes disposent également d'ateliers d'initiation à l'écriture romanesque ou au théâtre d'improvisation dans le cadre bienveillant et chaleureux de l'auditorium où de nombreux auteurs et conférenciers reconnus viennent régulièrement partager leurs connaissances.

De la Provence du XVIIe siècle avec Patrick Nieto aux enjeux du réchauffement climatique sur le cycle de l'eau présentés par Robert Fauchier, en passant par les bienfaits du tai-chi-chuan cher à Denis Franceschi, les thématiques abordées invitent à la découverte et à la réflexion.

Plus récemment, des comédiens et deux auteurs du Festival de Théâtre de Solliès-Pont sont venus évoquer les liens entre leur art et l'histoire, en offrant une lecture de poèmes d'Arthur Rimbaud. Enfin, l'Académie du Var, haut lieu de l'érudition départementale, a également organisé une table ronde sur le thème de l'évolution de l'art, de ses inspirations esthétiques et sensibles.

La prochaine coupe du monde de football a servi elle-même de prétexte pour l'exploration des États-Unis, mais aussi pour évoquer le lien puissant entre les chants de supporters et les stratégies de jeu.

## Des surprises à venir pour un été animé

La Médiathèque ne connaîtra pas de pause cet été, où ateliers, jeux de société et sessions de jeux vidéo se succéderont, avec une semaine consacrée à l'univers d'Harry Potter qui enchantera les amateurs de magie.

Des animations viendront également illustrer notre emblématique fête de la Figue.

L'équipe prépare déjà pour l'automne deux événements inédits, qui devraient séduire aussi bien les passionnés de culture kawaii que les amateurs de rétro gaming...

Pour ne rien manquer, rendez-vous sur le site de la Médiathèque et sur les réseaux sociaux de la ville de Solliès-Pont !

Retrouvez toutes les informations de la Médiathèque sur le site : <https://mediatheque.solliespont.org/>

**La Médiathèque récupère vos livres et vos disques vinyles en bon état pour enrichir ses collections.**

N'hésitez pas à venir les déposer à l'accueil.



# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE

## Le Festival de Théâtre de Solliès-Pont confirme son succès



La 3<sup>ème</sup> édition du Festival de Théâtre de Solliès-Pont s'est achevée sous les applaudissements nourris d'un public conquis, au terme d'une cérémonie de clôture mêlant émotion, convivialité et humour caustique. Une édition 2026 particulièrement réussie, qui confirme l'ancre grandissant de cet événement dans le paysage culturel de Solliès-Pont.

Du 23 au 26 avril à la salle des fêtes, les spectateurs sont venus nombreux découvrir une programmation à la fois ambitieuse et accessible, portée par des **compagnies professionnelles reconnues sur les scènes françaises, notamment au prestigieux Festival d'Avignon Off**. Salle après salle, le festival a su attirer un public fidèle mais aussi de nouveaux curieux venus découvrir des créations originales et des artistes reconnus.

Cette année, le Festival de Théâtre de Solliès-Pont a également marqué les esprits par la présence de plusieurs figures emblématiques du spectacle vivant. Le public a notamment pu retrouver **Mike et Riké, membres du groupe Sinsémilia**, formation incontournable de la scène française et récompensée à de nombreuses reprises. Autre visage bien connu accueilli cette année : **Alain Chapuis**, célèbre pour son rôle du tavernier dans la série culte Kaamelott, dont la présence a suscité un vif enthousiasme auprès des festivaliers.

Le festival a aussi eu l'honneur de présenter une mise en scène signée par la talentueuse et reconnue **Céline Sallette**, apportant une dimension artistique supplémentaire à cette édition. La programmation a également mis en lumière une nouvelle génération d'auteurs qui participent aujourd'hui au

renouvellement de l'écriture théâtrale contemporaine, parmi lesquels **Florence Colcombet, Marion Corralès, Romain Puyuelo et Lucas Andrieu**.

Sous la direction artistique de ce dernier, le festival a une nouvelle fois affirmé sa volonté d'explorer toutes les facettes du spectacle vivant. Comédie, thriller, biopic, création poétique ou encore théâtre musical se sont succédé au fil des représentations, offrant un véritable voyage à travers les genres et les sensibilités.

Cette édition a également permis de créer **des liens avec la Médiathèque** de Solliès-Pont. Deux événements y ont été co-organisés autour des œuvres présentées : une conférence intitulée « L'Art dans le Théâtre » avec l'équipe de « Barye », ainsi qu'une lecture de textes d'Arthur Rimbaud avec l'auteur de la pièce « Rimbaud, Cavalcades », qui ont rencontré un bel accueil du public.

Créé et organisé par la Compagnie Ibikeur, ce festival confirme cette dynamique portée par une équipe investie et un public désormais au rendez-vous chaque année. L'enthousiasme palpable à l'issue des représentations laisse déjà entrevoir une forte attente autour de la prochaine édition, annoncée pour 2027.

### Palmarès 2026

- Prix du Jury : **La Beauté Intérieure**
- Prix du Public : **Le Mystère de la Maison d'Ashland**
- Prix de la Presse : **Barye**

Avec cette nouvelle réussite, le Festival de Théâtre de Solliès-Pont confirme sa place parmi les rendez-vous culturels incontournables de la Vallée du Gapeau.

## Le cinéma Le Rio se modernise pour mieux vous accueillir

Depuis 2023, le cinéma municipal Le Rio fait l'objet d'un programme de rénovation, visant à améliorer significativement le confort des spectateurs, la qualité de la projection et de l'accessibilité.

Ces travaux traduisent la volonté de maintenir un équipement culturel attractif et performant au cœur de notre commune.

### ■ Une qualité d'image et de son renforcée

La première étape, en avril 2023, a consisté à remplacer l'écran de projection par une nouvelle toile à gain lumineux, offrant une image plus nette et plus éclatante. En janvier 2024, d'importants travaux ont permis d'optimiser la diffusion sonore. La chaîne audio a été entièrement modernisée avec le remplacement des amplificateurs

# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE

existants et l'ajout de trois amplificateurs supplémentaires, permettant un passage en configuration 7.1 bi-amplifiée. Les enceintes situées derrière l'écran (gauche, centre et droite) ont également été renouvelées, complétées par l'ajout d'un subwoofer, pour une immersion sonore encore plus réaliste.

Cette montée en qualité se poursuivra prochainement avec le remplacement du projecteur Xénon, en service depuis 2010, par un projecteur Laser de nouvelle génération. L'installation de cet équipement prévue au mois d'août pendant la fermeture du cinéma, offrira une image plus performante, tout en réduisant la consommation énergétique et les coûts de maintenance.

## ■ Une salle plus confortable et accessible

Dans une démarche d'inclusion, un système audio dédié aux personnes malentendantes a été installé en juin 2024. Ce dispositif permet de suivre les films via un appareil auditif compatible ou un smartphone équipé d'écouteurs, améliorant ainsi l'accès à la culture pour tous les publics. En septembre 2025, la salle a bénéficié d'un important rafraîchissement avec le remplacement complet de la moquette et des fauteuils, afin d'offrir un confort optimal aux spectateurs. Par ailleurs, l'ensemble de la salle et le plafond ont été repeints avec une couleur noire mate qui limite les réflexions lumineuses et améliore la qualité de l'image.

## ■ Un bâtiment valorisé et pérennisé

Enfin, en avril 2026, des travaux de ravalement des façades donnant sur l'avenue des Aiguiers ont été réalisés. Ces interventions ont permis de résoudre des problèmes d'infiltration d'eaux pluviales tout en améliorant l'attractivité de la salle de cinéma et en modernisant son enseigne. Une attractivité que renforcera la réhabilitation en cours de l'avenue des Aiguiers. L'ensemble de ces investissements, réalisés conjointement par la commune et par monsieur Consales, le gérant du cinéma, a contribué à faire du Rio un lieu culturel moderne, conforme aux standards technologiques actuels et capable d'offrir aux spectateurs des prestations cinématographiques remarquables.



## ////// Sauvegarde du patrimoine : la rénovation de la chapelle Saint Roch

**Le samedi 16 août 2025** à 18 heures, au hameau des Laugiers, devant une nombreuse assistance, le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont, entouré de Bruno Aicard, conseiller départemental et maire de Belgentier et de monsieur le curé de Solliès-Pont, a inauguré **la chapelle Saint-Roch restaurée**.

Construite en 1642 par Balthazar Laugier pour remercier Saint-Roch de la guérison de sa mère, malade de la peste, restaurée et agrandie par Jean-Baptiste Laugier en 1708, la chapelle fut léguée en 1809 à la paroisse de Solliès-Pont.

**L'édifice allait subir les outrages du temps** : dégradation des façades, enduits intérieurs altérés, plancher destructuré, vitraux abîmés, clocher endommagé, dont la cloche fondue en 1828 à Toulon par Pascal Azan, était hors d'usage.

En raison de la valeur patrimoniale de la chapelle, à laquelle la population est restée très attachée, la municipalité a décidé la restauration de l'édifice qui allait engager de **lourds travaux** dont le gros œuvre réalisé par l'entreprise RENOLVAR, comporta le décaissage et la restauration des façades, la réfection du plancher en carreaux ciment, alors que le renouvellement des enduits intérieurs était assuré par l'entreprise LV BATIMENT et la réhabilitation des vitraux par l'atelier « le vitrail du Gapeau ». La reconstruction du clocher et la restauration de la cloche ont été confiées à l'entreprise strasbourgeoise André Vogele.



Ces travaux d'un coût de **316 000 euros TTC** ont été réalisés par des entreprises locales expérimentées. Le résultat remarquable de ce chantier honore l'engagement bénévole de Francis Colle et de son épouse Françoise qui, depuis de nombreuses années, entretiennent la chapelle.

La Commune engagera au dernier trimestre 2026 une opération de **requalification du parvis**, actuellement recouvert d'un béton bitumeux qui sera remplacé par un revêtement de pierres.

Ces travaux complémentaires comprendront également la reprise de la gestion des eaux pluviales et l'enfouissement des réseaux aériens dans le périmètre concerné, pour un coût global de **96 000 euros TTC**, subventionné à hauteur de 61 000 euros par le département.

# RETOUR EN IMAGES



## /// Fête de la Saint Roch, 16 août 2025



## /// Fête de la Saint Maur, 19 janvier 2026



## /// Messe à la chapelle Saint Jacques, 04 mai 2026





**ROSELINE FOUCOU**  
ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES, AUX ASSOCIATIONS SOLIDAIRES ET AU TROISIÈME ÂGE

# UNE VILLE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE

Entourer et soutenir les administrés les plus démunis, lutter contre l'exclusion et la solitude, accueillir et divertir nos séniors sont les missions qui animent quotidiennement les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la commune, aidés par les associations et France Services.

## ////// Un nouveau conseil d'administration pour le CCAS ////

Comme à chaque renouvellement du conseil municipal, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) change de composition. Conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles, il est présidé de droit par le Maire et réunit à la proportionnelle des membres élus et des représentants d'associations engagées dans l'action sociale communale.

### Sept membres élus par le conseil municipal

Lors de la séance du 14 avril 2026, le conseil municipal a procédé à l'élection des membres appelés à siéger au conseil d'administration du CCAS, à bulletins secrets.

Ont ainsi été élus :

- Madame **Roseline FOUCOU**, vice-présidente
- Madame **Huguette BERTRAND**
- Madame **Paule-Sandrine CHARRETON**
- Monsieur **Thierry DUPONT**
- Madame **Carole PERRUCHOT**
- Madame **Magali BRUNE**
- Madame **Aude BERNARD**

### Appel à candidature auprès des associations

Du 30 mars au 13 avril 2026, un appel à candidature a été lancé auprès des associations, comme l'exige la réglementation.

Cet avis de publicité visait à impliquer dans la gouvernance du CCAS, des acteurs de la vie sociale du territoire oeuvrant dans les champs de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, du handicap, des personnes âgées et des familles.

A la suite de l'étude des candidatures reçues, Monsieur le Maire a nommé par arrêté en date du 23 avril 2026, les représentants suivants :

- Madame **Stéphanie PISSOT**, représentante de l'**UDAF** (Union des Familles du Var)
- Madame **Pascale ADELUS**, représentante de l'**AVATH** (Association Varoise d'Aide aux Travailleurs Handicapés)
- Madame **Christelle KHAROUBI**, représentante de la **LVP** (Ligue Varoise de Prévention)
- Madame **Claude LAMBERT**, représentante du **Secours Catholique**
- Madame **Marie-Louise NICOLAS**, représentante de l'association « **Hier à Aujourd'hui** »
- Madame **Paule PAPPALARDO**, représentante du **Secours Populaire**
- Monsieur **Jean-Marc PEDRONA**, représentant de l'**APAJH** (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés)

Ces sept membres nommés complètent la composition réglementaire du conseil d'administration du CCAS qui comptabilise avec le Président, quinze membres.



**Installation officielle** - La 1<sup>ère</sup> séance du nouveau conseil d'administration s'est tenue le 7 mai 2026. Elle a été consacrée à l'accueil des nouveaux administrateurs ainsi qu'à la présentation des nombreuses missions du CCAS, acteur incontournable au service de notre population.

## ////// CCAS : des locaux rénovés pour un service optimisé ////

### Infos utiles

#### CCAS

- 04 94 13 88 90
- ccas@solliespont.fr

#### Prise de rendez-vous

Avec les assistantes sociales  
du Conseil départemental  
04 83 95 20 00

#### Avec la Mutuelle Just

0 809 546 000

Permanence les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du  
mois de 9h à 12h

#### Avec la conciliatrice de justice vous adresser au CCAS

Permanence tous les jeudis  
de 13h30 à 17h

Après la rénovation de France Services en septembre 2024, la commune poursuit l'amélioration de ses équipements publics avec la **réhabilitation complète du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**, situé 1 bis rue de la République. Cette intervention vise à adapter le bâtiment aux besoins actuels tout en permettant de réduire notablement la consommation d'énergie.

Les travaux engagés répondent à des objectifs clairs : disposer de locaux adaptés aux attentes des habitants comme aux missions des agents, en garantissant un espace d'accueil fonctionnel, confortable et respectueux de la confidentialité des échanges.

**Réalisés par la commune**, les travaux de réhabilitation vont s'étendre sur 3 mois, du 7 avril au 15 juillet. Ils comprennent le désamiantage et la réfection d'une partie de la toiture, le remplacement des huisseries avec double vitrage, la rénovation des sols et des revêtements muraux et le remplacement du système électrique.

Le réagencement des espaces, l'agrandissement de l'espace d'accueil, la création de 2 bureaux amélioreront notablement la réception du public. Les services techniques municipaux ont réalisé la plus grande partie de ces travaux en régie pour un coût de **85 000 euros**. Parallèlement, le CCAS a renouvelé ses mobiliers, adaptés à la nouvelle configuration des lieux, pour

un montant de **20 000 euros**.

Délocalisé durant les travaux dans la tour sud du château, le CCAS a maintenu l'accueil du public et l'ensemble de ses activités dans de bonnes conditions.

Le guichet unique du Pôle Famille Sport Solidarité ainsi que les permanences de la Mutuelle Just et de la conciliatrice de justice ont été provisoirement accueillis dans les locaux de la Médiathèque, tandis que les rendez-vous des assistantes sociales du département étaient assurés dans leurs locaux de la Farlède.

**Dès la mi-juillet, le CCAS et l'ensemble de ses partenaires réintégreront leurs locaux** désormais modernisés et adaptés aux besoins de notre population.



## ////// Solliès Solidarité : un dispositif vecteur de lien social ////

**Relancé en septembre 2024**, le dispositif Solliès Solidarité poursuit son objectif : lutter contre l'isolement et renforcer le lien social sur notre commune.

Porté par le CCAS, Solliès Solidarité a proposé à 250 solliespontois des **activités riches et variées : sophrologie, danse, ateliers mémoire, séances de réflexologie et d'automassage, pilates, yoga...** autant de moments d'échanges, de bien-être et de rencontres dans un cadre chaleureux et bienveillant.



### Un atelier de chant et une chorale amateur



Depuis septembre 2025, un atelier de chant animé par Patrick MAYANOBE, se tient chaque vendredi après-midi de 14h à 15h30 à l'Espace associatif. L'enthousiasme des participants a donné naissance à **une chorale amateur, « Les Voix de Solliès »** qui anime désormais avec succès de nombreux événements (marché de Noël, spectacles dans les maisons de retraite, repas du CCAS...).

Face à cet engouement, cette activité ouverte à toutes et à tous, sera reconduite en septembre 2026.



## Du sport pour les séniors à la rentrée

L'arrivée d'un nouvel éducateur sportif recruté par la commune, sera l'occasion d'inscrire sur la durée une activité sportive adaptée, ouverte aux personnes âgées de plus de 60 ans, à compter du 4 septembre 2026.

Les séances se dérouleront tous les vendredis de 9h à 10h à l'Espace associatif ou en extérieur selon la nature de l'activité proposée et des conditions météorologiques.

Comme l'ensemble des actions menées dans le cadre du dispositif Solliès Solidarité, les séances seront gratuites mais impliqueront une participation assidue des bénéficiaires.

La remise d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'activités physiques sera exigée lors de l'inscription.

Les places étant limitées, nous vous invitons à contacter votre CCAS sans tarder.

**CCAS : 04 94 13 88 90 / [ccas@solliespont.fr](mailto:ccas@solliespont.fr)**

## Les thés dansants du CCAS : un rendez-vous convivial et intergénérationnel en plein essor



Le CCAS de Solliès-Pont organise régulièrement **des thés dansants ouverts à tous, sans distinction d'âge ni de lieu de résidence**. Ces après-midis festifs qui rencontrent un succès grandissant se déroulent le jeudi de 14h à 17h30 à la salle des fêtes.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les participants profitent d'un moment de détente assurée par un disc-jockey professionnel pour un tarif modique de 9 euros, donnant droit à des boissons à volonté (thé, café, eau), ainsi qu'à un goûter gourmand comprenant une pâtisserie et un verre de cidre.

Ces thés dansants attirent les amateurs de danses de

salon et de danses plus actuelles, mais aussi les mélomanes venus simplement partager un moment agréable. **Véritable temps fort de la vie locale**, ils sont devenus un rendez-vous incontournable qui favorise les échanges et la mixité des publics.

Cet événement ne cesse de croître en popularité, chaque édition mobilisant désormais en moyenne 120 personnes dont certaines viennent de communes éloignées pour rencontrer et nouer des amitiés avec notre population.

**Prochain thé dansant :  
jeudi 24 septembre à 14h à la salle des fêtes**

## Fête des grands-mères : un moment de convivialité partagé

Les grands-mères solliès-pontoises ont été fêtées le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026, avec un léger décalage du fait des élections municipales du mois de mars. Organisée chaque année par le CCAS, cette manifestation réunit nos aînés autour d'un repas convivial à la salle des fêtes suivi d'un après-midi musical.

Les participants ont pu profiter d'un menu généreux, préparé et servi par les équipes de la restauration municipale : soupe de champagne et amuse-bouche en apéritif, salade fraîcheur, suprême de pintadeau sauce forestière, gnocchis et poêlée de légumes printaniers, cantal AOP et mesclun, moelleux au chocolat cœur coulant et crème anglaise. Café, vins rouge et rosé ont accompagné ce déjeuner riche en saveurs.

L'animation musicale, assurée par Tony Cosentino, a créé une ambiance chaleureuse et festive pour le plus grand plaisir des nombreux danseurs. En fin de repas, une



composition de kalanchoé a été offerte à chaque grand-mère.

### Le succès toujours au rendez-vous !

Cette année, 313 convives dont 224 grands-mères ont pris part à cet événement, une participation dont le succès grandissant témoigne de l'attractivité de ce rendez-vous annuel.



## Forum de l'Emploi : pour un nouvel élan professionnel !

Fort du succès de son édition 2025 qui avait réuni plus de 900 visiteurs et 260 offres de postes à pourvoir, le Forum de l'Emploi revient au Château pour sa 16<sup>e</sup> édition.

**Rendez-vous le mardi 13 octobre 2026, de 13h à 16h30.**

**N'oubliez pas vos CV !**

**Ouvert à tous** - demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en reconversion ou visiteurs en quête d'informations - cet événement incontournable vous permettra d'explorer de nouvelles perspectives professionnelles dans des domaines d'activité variés.

Entreprises du territoire, organismes de formation et services publics présenteront leurs métiers, leurs parcours et leurs besoins en recrutement.

**Un rendez-vous unique pour créer des contacts, découvrir d'autres horizons et accéder à des opportunités inédites !**

Pour toutes informations : Centre Communal d'Action Sociale de Solliès-Pont - Tél. : 04 94 13 88 90 / [ccas@solliespont.fr](mailto:ccas@solliespont.fr)



## AGENDA DU CCAS

### • Vendredi 4 septembre :

#### Solliès Solidarité (Espace associatif)

9h : Lancement de l'activité sportive

14h : Reprise de l'activité chants

### • Jeudi 24 septembre :

**Thé dansant à 14h**  
à la salle des fêtes

### • Du 5 au 10 octobre :

#### Semaine bleue

(programmation à venir)



### • Mardi 13 octobre :

**Forum de l'emploi à 13h**  
sur le parvis du Château

### • Jeudi 5 novembre :

**Thé dansant à 14h**  
à la salle des fêtes

### • Mercredi 9 décembre :

**Repas de Noël à 12h**  
à la salle des fêtes

### • Du 10 au 18 décembre :

**Distribution des colis de Noël au CCAS**



# SOLLIÈS ET LE LIEN ARMÉES-NATION

**JEAN-CLAUDE LE TALLEC**

ADJOINT, À L'ÉTAT CIVIL, AUX AFFAIRES GÉNÉRALES, AU CIMÉTIÈRE, AU DOMAINE PUBLIC, AUX FOIRES ET MARCHÉS, AU PROTOCOLE CORRESPONDANT DÉFENSE

## Le CMJE à la découverte de la frégate Forbin



Le mercredi 25 mars 2026 restera une date marquante pour les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants (CMJE).

Encadrés par Mme Huguette Bertrand, conseillère municipale déléguée et par M. Jean-Claude Le Tallec, adjoint au maire et correspondant défense, 17 enfants ont eu le privilège d'être invités à bord de la frégate de défense aérienne Forbin.

Cette visite exceptionnelle s'inscrit dans le cadre d'un pacte d'amitié qui unit depuis de nombreuses années, la commune de Solliès-Pont et le bâtiment militaire.

A bord du bus communal et encadré par les animateurs du service Jeunesse, le groupe a rejoint l'arsenal de Toulon où il a été accueilli en début d'après-midi par le capitaine de vaisseau Pierre Pasco. Les enfants ont alors rencontré l'équipage et découvert les coulisses du navire : le pont principal, la salle des machines, la zone radar et les coursives. Une immersion passionnante dans le quotidien des marins, ponctuée de quelques secrets bien gardés !

Après un goûter convivial concluant cette visite, nos jeunes élus ont repris la route en fin d'après-midi direction Solliès-Pont, le sourire aux lèvres et de beaux souvenirs en tête.

## L'équipage du Forbin est chez lui au Château !



Mardi 12 mai, l'équipage de la frégate de défense aérienne Forbin était rassemblé sur le parvis de notre château pour une prise d'armes qui s'inscrit désormais dans l'histoire de ce prestigieux bâtiment de la marine nationale qui fête cette année le 400<sup>e</sup> anniversaire de sa création.

En présence de nombreux élus, des familles et des représentants de la société civile, la cérémonie s'est déroulée en deux temps :

- **Une première partie**, présidée par le capitaine de vaisseau Pierre Pasco, commandant la frégate Forbin, a consisté en une remise de médailles d'outre-mer, de médailles de la défense nationale et de médailles de la protection militaire du territoire ainsi que d'insignes de surfaciers.

- **La seconde partie**, présidée par le vice-amiral d'escadre Christophe Cluzel, ancien pacha de la frégate, aujourd'hui commandant de la Force d'action navale et de la Force aéronavale nucléaire, s'est tenue en présence du maire de Solliès-Pont et des associations patriotiques.

Elle débuta par la lecture de l'évocation historique de la **célèbre bataille du cap Béveziers** qui, le 12 mai 1707, opposa une flotte française commandée par Claude de Forbin qui, avec Jean Bart, remporta une écrasante victoire sur la flotte anglaise commandée par le baron Wylde, avec la prise de deux vaisseaux de ligne et de vingt-et-un des cinquante-



deux navires marchands du convoi. Cette victoire évoquait la figure de **Claude de Forbin**, amiral d'escadre de Louis XIV, issu de la lignée des Forbin, vieille famille noble provençale dont les descendants habitèrent notre château jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Cela explique le rapprochement entre notre commune et la frégate de défense aérienne Forbin, dont l'équipage participa le 7 septembre 2015 à l'inauguration de la salle d'honneur de la mairie qui porte depuis le nom du grand marin du Roi Soleil. Cette cérémonie a ouvert un riche partenariat entre le navire et la commune, dont ont bénéficié nos cérémonies patriotiques et les membres du Conseil municipal des jeunes et des enfants.

Puis, le vice-amiral Cluzel a remis, au nom du ministre des Armées, **la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze** au fanion du Forbin. Cette décoration récompensait les belles qualités opérationnelles de la frégate lors de son engagement du 19 mai au 3 août 2024 en mer Rouge et dans le nord de l'océan Indien, dans le cadre de l'opération « Aspides ».

La frégate était alors commandée par la capitaine de vaisseau Aurélie Leouffre, présente à la cérémonie.

Les manifestations, qui se sont terminées par un moment convivial dans la cour d'honneur du château, ont témoigné de la qualité des liens Armée-Nation que la commune tisse avec succès depuis longtemps avec la marine nationale.

# UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT



**CHRISTOPHE KASPERSKI**  
CONSEILLER DÉLÉGUÉ À L'URBANISME,  
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

La commune privilégie un développement compatible avec le respect de l'environnement et les objectifs imposés par la transition énergétique, portés par le Plan Climat Air Energie Territorial, dont le plan d'actions, validé par l'intercommunalité, préconise notamment la production d'énergie renouvelable, le traitement des déchets et les mesures en faveur d'une mobilité décarbonée.

## Equipements photovoltaïques : pour un futur énergétique décarbonné

Engagée dans une démarche ambitieuse de transition énergétique, la commune poursuit le développement des énergies renouvelables avec un vaste programme d'équipement des toitures publiques en panneaux photovoltaïques.

À ce jour, près de 6 000 m<sup>2</sup> de toitures municipales sont déjà équipés, permettant de produire environ **1,6 GWh d'électricité par an**, soit l'équivalent de la consommation de plus de **1 000 habitants**. Un premier pas significatif vers une autonomie énergétique accrue et une réduction de l'empreinte carbone du territoire.

### Un nouveau projet d'envergure lancé en 2024

Afin d'amplifier cette dynamique, un nouveau projet a été lancé en 2024 dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) attribuée à la société Soleil du sud.

Ce programme prévoit l'installation de **3187 panneaux photovoltaïques** sur plusieurs bâtiments et sites communaux stratégiques :

- le hangar des festivités qui a nécessité un désamiantage préalable des toitures,
- la cuisine centrale, où une partie de la production sera directement autoconsommée,
- les courts du Tennis Club,
- les écoles Houard Sauvât et Jules Rimbaud, avec la création de 364 m<sup>2</sup> de préaux en dur offrant à la fois ombrage et production d'énergie,
- le centre de loisirs de la Débrouille,
- des ombrières photovoltaïques sur les parkings du stade Murat, Beltrame et de l'avenue Marcel Pagnol, représentant au total 2 750 m<sup>2</sup>.

### Une production d'énergie décarbonnée

Ce nouveau dispositif permettra de produire environ **2 GWh d'électricité renouvelable par an**, couvrant les besoins de plus de **1 600 habitants supplémentaires**.

A terme, ce projet devrait, **dans son ensemble, réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> de 124 tonnes par an**, contribuant ainsi à améliorer la qualité de l'air et à renforcer la résilience écologique de notre territoire.

Les travaux, précédés d'études de faisabilité approfondies ont débuté depuis janvier 2026.

Le premier chantier, achevé en mai sur le hangar des festivités, a consisté au désamiantage total de la toiture de 467m<sup>2</sup>, à son renfort et son remplacement par une toiture neuve en bac acier avec isolation, incluant la mise aux normes des lanterneaux de désenfumage. La centrale, d'une puissance de 78,30 kWc, produira 105 MWh/an.

### Un investissement structurant sur le long terme

L'opération s'inscrit dans un contrat de concession d'une **durée de 40 ans avec Soleil du sud**, garantissant une gestion durable des installations pour un investissement global de plus de 2,6 millions d'euros, porté dans le cadre du partenariat avec le délégataire.

Par cette initiative, la commune réaffirme sa volonté de réduire sa dépendance énergétique, de valoriser son patrimoine bâti et de s'engager concrètement en faveur du développement durable, tout en générant des bénéfices à long terme pour sa population.



## Évolution de la collecte des déchets : pour des conteneurs à grande capacité

Afin d'améliorer la qualité du service public concernant la gestion des déchets, et en répondant aux enjeux environnementaux, la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau (CCVG) a choisi d'améliorer les modes de collecte sur l'ensemble du territoire. Si la collecte des ordures ménagères repose encore majoritairement sur le système de bacs, la collectivité engage désormais une transition vers des points de collecte de grande capacité.

### Une démarche progressive adaptée aux réalités locales

La stratégie portée par la CCVG repose sur une approche pragmatique reposant sur de nouveaux équipements collectifs regroupés et déployés dans des secteurs denses et contraints, l'objectif étant de tenir compte des spécificités de chaque quartier, tout en améliorant l'efficacité de la collecte.

Ces nouvelles installations permettront également de rationaliser l'organisation des tournées et de maîtriser les coûts du service.

### Trois nouveaux points de collecte à Solliès-Pont en 2026

Dans ce cadre, trois points de collecte de grande capacité seront créés cette année sur la commune : deux sur l'avenue du 6<sup>e</sup> RTS et un sur l'avenue de la Sinse, afin de



répondre aux besoins des habitants tout en respectant les contraintes techniques liées à l'accessibilité, à la circulation et à l'intégration urbaine.

### Un déploiement progressif accompagné

La mise en service de ces équipements se fera progressivement et sera accompagnée d'une campagne d'information et de sensibilisation.

La commune et la CCVG restent pleinement mobilisées pour garantir un service public de proximité, efficace et adapté aux besoins du territoire.

## Pour une mobilité durable : l'aire de covoiturage des Terrins

Pour répondre aux enjeux intéressants de la mobilité et de la transition écologique, la commune a fait partie des 7 communes varoises retenues en 2018 pour la création d'une 2<sup>ème</sup> aire de covoiturage située au hameau des Terrins, à proximité immédiate de l'échangeur de l'A57.

En 2023, les communes de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau ont approuvé leur partenariat avec ESCOTA pour cofinancer le projet qui en est aujourd'hui au stade d'esquisse avancée, présentée en mairie en début d'année.

Les études de sols, la composante hydraulique ainsi que les appels à projets concernant la pose d'ombrières photovoltaïques, en cours de finalisation, représentent les étapes préalables à la validation définitive.

### Un emplacement stratégique

Implantée sur un site particulièrement accessible, l'aire facilitera les flux domicile-travail entre la Vallée du Gapeau et la métropole toulonnaise. Elle s'intégrera naturellement dans une dynamique raisonnable de mobilité régionale portée par la ligne de covoiturage Toulon-Cuers ZOU! COVOIT', qui depuis sa mise en service en 2025, relie plusieurs communes du territoire.

### Un équipement moderne qui favorise l'intermodalité

L'aire de covoiturage prévoit **82 places de stationnement**, dont deux réservées aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'un espace dépose-minute facilitant la prise en charge des passagers en lien direct avec la ligne ZOU ! COVOIT'.

Afin de renforcer les correspondances entre les différents modes de transport, le site intégrera un arrêt de bus. Une zone de collecte réservée au tri, améliorera les services de proximité et les pratiques écoresponsables.

### Une réalisation exemplaire pour l'environnement et le territoire

Conçue dans le respect des orientations nationales en matière d'aménagement durable, cette aire répondra aux exigences de la loi Climat et Résilience ainsi que de la loi d'Accélération des Énergies Renouvelables (APER).

La moitié de la surface du site sera équipée d'ombrières photovoltaïques permettant de protéger les véhicules et de produire une énergie renouvelable, tandis que les revêtements de sol perméables favoriseront l'absorption des eaux pluviales.

# UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

Ce projet partenarial qui vise à réduire l'usage de la voiture individuelle, facilitera les déplacements quotidiens, et permettra une mobilité économique, tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre.

## Les prochaines étapes du projet

L'ajustement de l'esquisse initiale et la consolidation des études techniques et réglementaires occuperont toute l'année 2026. Suivront l'instruction du dossier par l'Etat, puis la passation des marchés de travaux au 1<sup>er</sup> trimestre 2027 pour une livraison envisagée à la **fin de l'année 2027**.

Ce futur équipement s'affirme ainsi comme un projet structurant pour Solliès-Pont, associant accessibilité, innovation et respect de l'environnement pour une mobilité durable et solidaire.



## Le 17 septembre 2025 a été inaugurée la ligne de covoiturage ZOU ! COVOIT ! entre Toulon et Cuers, un projet innovant porté par la Région Sud et l'État

Conçue pour faciliter vos trajets quotidiens, la ligne ZOU ! COVOIT', fonctionne comme tout autre transport en commun. Les conducteurs récupèrent les passagers aux arrêts matérialisés, et partagent ainsi leurs frais de déplacements, sans réservation ni commission. Pour les passagers, c'est aussi simple et pratique que de prendre le bus !

Pour tout renseignement (service, ligne, application...) : [www.zoucovoit.maregionsud.fr](http://www.zoucovoit.maregionsud.fr)

**ZOU! COVOIT'**

Ligne quotidienne de covoiturage

# Solliès-Pont

**Pour tout savoir sur le service**  
Venez découvrir la ligne de covoiturage Toulon-Cuers,  
votre service de covoiturage du quotidien  
[www.zoucovoit.maregionsud.fr](http://www.zoucovoit.maregionsud.fr)

**SOLLIÈS-PONT**  
Capitale de la figue

**RÉGION SUD**  
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

## Les 18 arrêts

- ↳ Toulon - Porte Malbousquet
- ↳ Toulon - Gare routière
- ↳ Toulon - Parking des Lices
- ↳ Toulon - Rond-Point Bir Hakeim
- ↳ Toulon - Covoiturage Sainte-Musse
- ↳ La Valette-du-Var - La Redonne
- ↳ La Garde - Campus
- ↳ La Garde - ZI Draguignan
- ↳ La Farliède - Jérusalem
- ↳ La Farliède - Bec de Canard
- ↳ Solliès-Pont - Les Terrins
- ↳ Solliès-Pont - L'Enclos
- ↳ Solliès-Pont - Sainte-Christine
- ↳ Solliès-Toucas - Salle André Lanza
- ↳ Solliès-Toucas - Covoiturage Casabianca
- ↳ Cuers - Les Bousquets
- ↳ Cuers - Pas Redon
- ↳ Cuers - Les Défens

# UNE VILLE SOUCIEUSE DE VOTRE SANTÉ

Depuis 2019, conscient de la désertification médicale qui menaçait notre commune, nous avons entrepris une politique active afin de maintenir une offre de santé satisfaisante pour les administrés, qui s'est traduite par la création de la maison de santé pluriprofessionnelle inaugurée en 2024, dont le fonctionnement qui s'avère satisfaisant va encore s'améliorer avec l'arrivée récente de 2 médecins généralistes supplémentaires. Cette offre de santé continue de se déployer avec l'ouverture en février 2026 du nouveau centre dentaire, qui sera suivie à la fin de l'année 2026, par celles du nouveau centre de radiologie et du nouvel EHPAD.

## La Maison de Santé Pluridisciplinaire : une offre de soins toujours plus étoffée

Inaugurée le 17 février 2024, la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Solliès-Pont répond à la nécessité de maintenir une offre de soins satisfaisante menacée par la désertification médicale et le vieillissement de la population.

Créée sur l'initiative de la municipalité, avec le soutien de l'Etat, de la Région Sud et du département, et en partenariat étroit avec les professionnels de santé, elle constitue aujourd'hui un atout incontestable dont bénéficie désormais notre population.

Rappelons que la structure qui s'étend sur près de 1 000 m<sup>2</sup> comprend 14 cabinets médicaux répartis sur deux niveaux, une salle d'urgence et une salle de réunion favorisant la coordination des équipes.

Située en centre-ville, à proximité immédiate des parkings publics, des transports en commun et des cabinets d'analyses médicales, la maison de santé qui connaît une forte fréquentation, dispense de nombreuses prestations de qualité.

### Une prise en charge globale et coordonnée

La Maison de santé s'appuie sur un système d'informations partagées et sur des partenariats avec les pharmacies, les laboratoires d'analyses médicales et différentes structures médico-sociales comme les maisons de retraite.

Elle mène également des actions de prévention et de santé publique :

- campagnes de vaccination,
- dépistage des cancers,
- maintien de l'autonomie des personnes âgées à domicile,
- prévention et éducation des patients diabétiques.

Récemment, des actions locales ont porté sur la promotion du dépistage du cancer colorectal et sur la vaccination dans les collèges.

### Arrivée de 2 nouveaux médecins généralistes

Depuis la mi-mars 2026, les docteurs Cécilia Fine et Emilie Lefebvre ont rejoint la structure, illustrant ainsi le dynamisme et l'attractivité de notre pôle de santé qui enrichit progressivement son offre de soins.

### Une équipe pluriprofessionnelle diversifiée comprenant :

#### 5 Médecins généralistes

- Dr Magali Milanini.
- Dr Lydie Ducrocq.
- Dr Anne-Laure Duparchy (assistée de Charlotte Duhamel).

- Dr Cécilia Fine.
- Dr Emilie Lefebvre.

#### 5 Spécialistes

- Cardiologues : Dr Raphaël Poyet, Dr Sébastien Kerebel.
- Angiologue : Dr Julianne Tourny.
- Rhumatologue : Dr Stéphane Allouche.
- Chirurgien vasculaire (vacataire) : Dr Joël Etienne.

#### 10 professionnels paramédicaux

- Infirmière en pratique avancée : Anne-Laure Burki.
- Infirmiers libéraux : Catherine Talarmain, Catherine Nil, Evelyne Tardieu, Emile Chretien.
- Ergothérapeutes : Chloé Poncet, Emy Trapp, Justine Gault.
- Diététicienne : Camille Arisi.
- Psychomotricienne (vacataire) : Sophie Didelle.

Bien que de nombreux praticiens conservent leur propre secrétariat téléphonique, les rendez-vous se prennent majoritairement via l'application Doctolib.

**Maison de Santé Pluridisciplinaire**  
**80 chemin de l'Enclos - 83210 Solliès-Pont**  
**Tél. : 04 94 57 72 35**



### Une offre de santé qui continue de s'améliorer

- Avec le **nouveau centre dentaire** où œuvrent 3 chirurgiens-dentistes qui ont commencé leurs activités le 2 février 2026 sur l'avenue des Aiguiers.
- Avec l'ouverture prévue le 4<sup>ème</sup> trimestre 2026 du **nouveau centre de radiologie**, situé sur la rue Aillaud, derrière la poste.
- Avec l'inauguration du **nouvel EHPAD** de 78 lits, situé sur le site de l'îlot B de l'écoquartier.

# RETOUR EN IMAGES

## ■ Carnaval, 24 avril



## ■ Exposition Jean Yves Templier, 20 au 31 mai



## ■ Atelier d'écriture - 22 mai



## ■ Exposition Playmobil - 23 et 24 mai



## ■ Tournoi des cerises - 23 et 24 mai



# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

## DIMANCHE 21 JUIN - FÊTE DE LA MUSIQUE

### ■ PARC DU CHÂTEAU & COUR D'HONNEUR

- > De 18h à 19h15 : Super Méga Boum (des enfants)
- > 18h : Nicols Magnan
- > 18h30 : Eklektic
- > 19h : Bailo Latina
- > 19h50 : Dany
- > 20h : Le jour se lève (Zumba)
- > 21h : Karaoké
- > 21h : Tribute Jean-Jacques Goldman

### ■ PLACE DE L'ÉGLISE

- > De 17h45 à 19h45 : Dixie au fil du Gapeau
- > De 20h à 23h : DJ Set par la compagnie Abry Bus

### ■ MÉDIATHÈQUE

- Samedi 20 juin : Piano en accès libre
- Dimanche 21 juin (devant la médiathèque)  
de 18h30 à 21h : Baptiste Delvaux

### ■ PLACE DU VIEUX MOULIN (CENTRALITÉ)

De 19h à 22h30 : Star Flash

## DU 17 AU 23 JUIN

### ■ LES HERBIERS DE POSIDONIE

Exposition - Hall de la médiathèque René Char  
Entrée libre - Organisé par Galathée

## LUNDI 13 JUILLET

### ■ BAL POPULAIRE

21h00 : Bal organisé par le Comité des Fêtes

Centre-ville

## DU 25 AU 27 JUIN

### ■ FESTIVAL DES COMÉDIES

Dans la cour intérieure du château / 21H15

- > Jeudi 25 juin : "Sex Friends", à partir de 12 ans
- > Vendredi 26 juin : "On joue à quoi ce soir ?", tous publics
- > Samedi 27 juin : "L'amour foot", tous publics

Tarifs : 14€ par spectacle

Informations & réservations : 06 14 22 18 38

Office de Tourisme de la Vallée du Gapeau : 04 94 28 92 35

## MARDI 14 JUILLET

### ■ CÉRÉMONIE

Cérémonie officielle et défilé, en matinée

Centre-ville

## DU 24 AU 27 JUILLET

### ■ FÊTE DE LA STE-CHRISTINE

Fête foraine tous les soirs au boulodrome  
Concerts et spectacles sur la place de l'Eglise

Vendredi 24 Juillet :

- > Messe et procession - Départ de l'église
- > 22h : Les coureurs d'Océan

Samedi 25 juillet : Flash un soir DJ party : le meilleur des années 80 ! Avec une tour tempête des neiges

Dimanche 26 juillet : Gospel from heaven

Lundi 27 juillet : Revue farlight

## SAMEDI 15 AOÛT

### ■ BAL POPULAIRE

Place du Général de Gaulle - De 18h à minuit  
Organisé par le comité des fêtes

## DIMANCHE 16 AOÛT

### ■ FÊTE DE LA SAINT ROCH

A partir de 18h30 à la Chapelle des Laugiers

## LUNDI 24 AOÛT

### ■ FÊTE DE LA LIBÉRATION DE SOLLIÈS-PONT

Défilé et commémoration officielle

# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies



Mardi 30 juin à 21h - Château Forbin

Concert d'ouverture du Festival

**Christian Zacharias**  
Récital de piano par un artiste légendaire

Haydn, Schubert, Poulenc et Couperin

Plein tarif : 32 €, Tarif réduit : 25 €



3e édition

# 2026

Du 30 juin  
au 4 juillet



Mercredi 1er juillet à 17h - Médiathèque

**Pierrick Grillet & Olga Jegunova**  
Le Petit Prince - narration et piano

Concert familial - à partir de 8 ans  
Tarif unique: 10 €

EN FAMILLE



Mercredi 1er juillet à 21h - Château Forbin

(en partenariat avec l'Opéra de Toulon)

**Musique de chambre**  
avec le pianiste **Christian Zacharias**

F. Schubert : Quintette en la majeur, "La Truite"

Plein tarif : 32 €, Tarif réduit : 25 €

Jeudi 2 juillet à 19h - Médiathèque

(en partenariat avec Conservatoire TPM)

**Les voix de demain - Concert Jeunes Talents**

Entrée gratuite sur réservation

EN FAMILLE



Vendredi 3 juillet à 21h30 - Château Forbin

**Piano et pantomime**

**Olga Jegunova** (piano) & **Benoît Turjman** (mime)

Première mondiale d'un tout nouveau projet

Plein tarif : 32 €, Tarif réduit : 25 €



Samedi le 4 juillet à 10h30 - Médiathèque

**Spectacle musical pour les enfants**  
**Ti-Train par Abracadabra Musiques**

Concert familial à partir de 6 mois

Tarif unique: 10 €

EN FAMILLE



Samedi le 4 juillet à 21h30 - Château Forbin

(en partenariat avec l'Opéra de Toulon)

**Concert de chant lyrique**

**Kaarin Cecilia Phelps** (soprano) et **Hugo Philippeau** (piano)  
Avec la participation d'**Emmanuelle Demuyter** (soprano)

Plein tarif : 32 €, Tarif réduit : 25 €



Réservation possible sur le site  
[www.festivalnocturnes.fr](http://www.festivalnocturnes.fr)



**Obtenez vos billets**  
L'office de tourisme de Solliès-Pont,  
3 Place Général de Gaulle  
Solliès-Pont

Tel : +33 7 59 60 59 87  
ou le soir du concert au château

# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

**FESTIVAL DU CHÂTEAU**  
Solliès-Pont 2026

Renseignements billetterie & réservations

Office de tourisme de la Vallée du Gapeau : 04 94 28 92 35

Place Général de Gaulle - 83210 Solliès-Pont

Ouverture des portes : 19h  
Spectacle à 20h45 - Buvette & restauration



**DU 15 AU 18 JUILLET**

**MERCREDI 15 JUILLET**



**Christophe MAÉ**

Première partie  
Jules Loewert

Fosse : 42€

Après une dernière tournée triomphale, Christophe Maé sera de retour sur les plus grandes scènes de France en 2026. Des tubes qu'on connaît par cœur, des vibes positives et cette énergie qui fait chanter tout un public à l'unisson.

**JEUDI 16 JUILLET**



**CALOGÉRO**

Première partie  
Cobalt

Cat 1 : 65€  
Cat 2 : 55€  
ACC PMR/PSH : 62€  
PMR/PSH : 62€

Calogéro revient sur scène dans des lieux plus intimistes pour offrir un résumé de son parcours en concert, avec une sélection de « morceaux choisis » issus de son répertoire et présentés dans des versions inédites.

**VENDREDI 17 JUILLET**



**HÉLÈNA**

Première partie  
Lenaïg

Cat 1 : 65€  
Cat 2 : 55€  
Fosse : 39€  
ACC PMR/PSH : 52€  
PMR/PSH : 52€

Avec sa voix douce et puissante, son énergie solaire et sa personnalité attachante, la révélation musicale Helena que ses compatriotes Belges (et pas que) surnomment la « Reine de Belgique » vous invite aujourd'hui à plonger dans son univers musical, teinté de pop électrique et acoustique, où chaque note résonne avec émotion.

**SAMEDI 18 JUILLET**



**Kendji GIRAC**

Première partie  
Chiloo

Cat 1 : 67€  
Cat 2 : 57€  
Fosse : 45€

Artiste incontournable de la scène française, Kendji Girac célèbre plus de 10 ans de musique avec une tournée qui rassemble toutes les générations.

Réservations possibles auprès de Sud Concerts : [www.festival-du-chateau.com](http://www.festival-du-chateau.com)

# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

## ■ Cinéma Plein air / 21h30

Séances gratuites sur le parvis du Château  
Soirées offertes par la municipalité



Mercredi 29 juillet  
En fanfare



Jeudi 30 juillet  
God save the Tuche



Mercredi 12 août  
À l'ancienne



Jeudi 13 août  
Un parfait inconnu



## ■ FÊTE DE LA FIGUE ET DU TERROIR (29<sup>e</sup> ÉDITION)

### Vendredi 28 août

21h : Grand repas sur la place du Général de Gaulle "Menu spécial figue" concocté par Mathieu Gossuin et sa fidèle brigade. Animation : Orchestre de variétés "Kontrast" live production". Billetterie à l'Office de Tourisme de la Vallée du Gapeau.

### Samedi 29 août

Marché tout à la figue 9h-20h. Animations dans les rues. Mini-ferme des "Écuries du romarin".

- 8h30 : Randonnée dans les champs de figuiers avec les clubs de marche de Solliès-Toucas.
- 9h00 : Accueil des confréries sur le parking Autran.
- 9h30 : Visite de la Copsolfruit (Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme).
- 10h00 : A la recherche des figues cachées (jeu) en centre-ville.
- 10h00 : Départ du Château. Défilé dans les rues avec le carrosse de la figue, le cortège des confréries et le Ginèsto groupe folklorique.
- 11h00 : Chapitre des confréries et intronisations des nouveaux membres.  
Suivie de l'inauguration de la 29<sup>ème</sup> Fête de la Figue.
- 12h00 : Bénédiction des confréries, aubade sur le parvis de l'église.
- 15h15 : Atelier culinaire sur la place de l'église, dégustations avec le chef Arnaud Bouxirot.
- 17h00 : Défilé de vêtements et de sous-vêtements.

### Dimanche 30 août

Marché tout à la figue 9h-18h30. Animations dans les rues. Mini-ferme des "Écuries du romarin".

- 9h30 : Visite-découverte des canaux d'arrosage le long du Gapeau.
- 10h30 : A la recherche des figues cachées (jeu) en centre-ville.
- 10h30 : Atelier culinaire sur la place de l'église.
- 11h00 : Messe de la figue, église Saint Jean-Baptiste.
- 14h15 : Découvrez « Les confitures extra AOP Solliès » médaillées au Salon de l'Agriculture.
- 15h00 : Concours du plus gros mangeur de figues.
- 15h30 : Spectacle du groupe folklorique Lei Ginèsto sur la place de l'église.
- 16h30 : Concours de Chant suivi de la remise des prix (17h30).

À VOTRE DISPOSITION PENDANT LA FÊTE DE LA FIGUE : Navettes gratuites pour les visiteurs au départ des différents parkings vers le centre-ville. Rens. Office de Tourisme Intercommunal de la Vallée du Gapeau : [www.valleegapeau-tourisme.fr](http://www.valleegapeau-tourisme.fr)

# À VOS AGENDAS !



**STÉPHANIE BOVERO**  
ADJOINTE À LA CULTURE, À L'ÉVÉNEMENTIEL,  
AU PATRIMOINE, AU TOURISME ET AUX CULTES

## AOÛT 2026

### DU 26 AU 30 AOÛT

Exposition de planches botaniques sur la figue  
Château

## SEPTEMBRE 2026

### DU 02 AU 21 SEPTEMBRE

Exposition : Jean-Pierre Maltèse - Château

### SAMEDI 05 SEPTEMBRE

Forum des associations - Parc du château

### DIMANCHE 06 SEPTEMBRE

La Blood Run - Course dans la ville et château

### SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Récital d'orgue (en l'église St Jean Baptiste)

### SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Journées Européennes du patrimoine

### DU 24 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE

Exposition Office Culturel - Château

### SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

2CV Club - Château

### MERCREDI 30 SEPTEMBRE

Don du sang - Salle des fêtes

## OCTOBRE 2026

### DU 5 AU 10 OCTOBRE

Semaine bleue - Organisée par le CCAS

### DIMANCHE 11 OCTOBRE

Vide grenier Miaou 83 - Boulodrome

### MARDI 13 OCTOBRE

Forum de l'emploi - 13h30 à 16h30, salles du château

### DU 29 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE

Exposition Office Culturel - Château

### SAMEDI 31 OCTOBRE

Festival Halloween

## NOVEMBRE 2026

### DIMANCHE 29 NOVEMBRE

Loto - Téléthon Association Foyer Quiétude  
Salle des fêtes

## DÉCEMBRE 2026

### MERCREDI 02 DÉCEMBRE : Don du sang

### DU 4 AU 5 DÉCEMBRE : Téléthon

### SAMEDI 12 DÉCEMBRE : Récital d'Orgue

### DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

18<sup>ème</sup> édition des Pères Noël Motards du Var

### DU 19 AU 27 DÉCEMBRE

Festivités de Noël à Solliès-Pont

Parade, animations, expositions

## MÉDIATHÈQUE RENÉ CHAR

■ **VENDREDI 12 JUIN** : Cycle de conférence  
Coupe du Monde de Football et Musique  
par le journaliste Olivier Pernot - A 18h, auditorium

### DU 13 JUIN AU 4 JUILLET

Accès aux jeux Fifa sur PS5 - Auditorium

### SAMEDI 13 JUIN

Conférence sur les Vitraux avec l'Office Culturel  
De 9h30 à 12h - Auditorium

### SAMEDI 13 JUIN

Atelier improvisation théâtrale

De 15h à 17h - Auditorium

### DU 25 JUIN AU 25 JUILLET

Expo « Il va y avoir du sport ! »

Galerie des Voûtains

### MERCREDI 8 JUILLET

Activité découverte de jeux de société

De 14h30 à 16h30 - Auditorium

### MERCREDI 22 JUILLET

Tournoi Just Dance sur PS5

Matin - Auditorium

### DU 28 JUILLET AU 01 AOÛT

Semaine Harry Potter

Atelier fabrication d'une baguette magique, quizz,  
animations, découverte du jeu vidéo Hogwart Legacy

### MERCREDI 19 AOÛT

Fabrication d'une boîte explosive, thème Mario

De 10h à 12h, salle de réunion

### MERCREDI 26 AOÛT

Fabrication d'un thaumatrope - objet d'illusion  
d'optique De 10h à 11h30, salle de réunion

### SAMEDI 29 AOÛT

Fabrication d'un puzzle sur le thème la figue

De 10h à 11h30, salle de réunion

### VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Conférence atmosphère/histoire de la météorologie

Par M. Fauchier, de 17h30 à 19h - Auditorium

### SAMEDI 3 OCTOBRE

Spectacle Compagnie La Dérouleuse

A 15h - Auditorium

### DU 29 AU 30 OCTOBRE

Spectacle jeunesse sur le thème de la

Langue des Signes française

Par les Chiffons Siphonnés - Auditorium

### DU 17 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE

Expo peinture Yannick Revel

«Deux temps en temps» - Galerie des Voûtains

# LE BUDGET PRIMITIF 2026



**DANIÈLE RAVINAL**  
ADJOINTE AUX FINANCES,  
AU BUDGET ET À LA COMMANDE PUBLIQUE

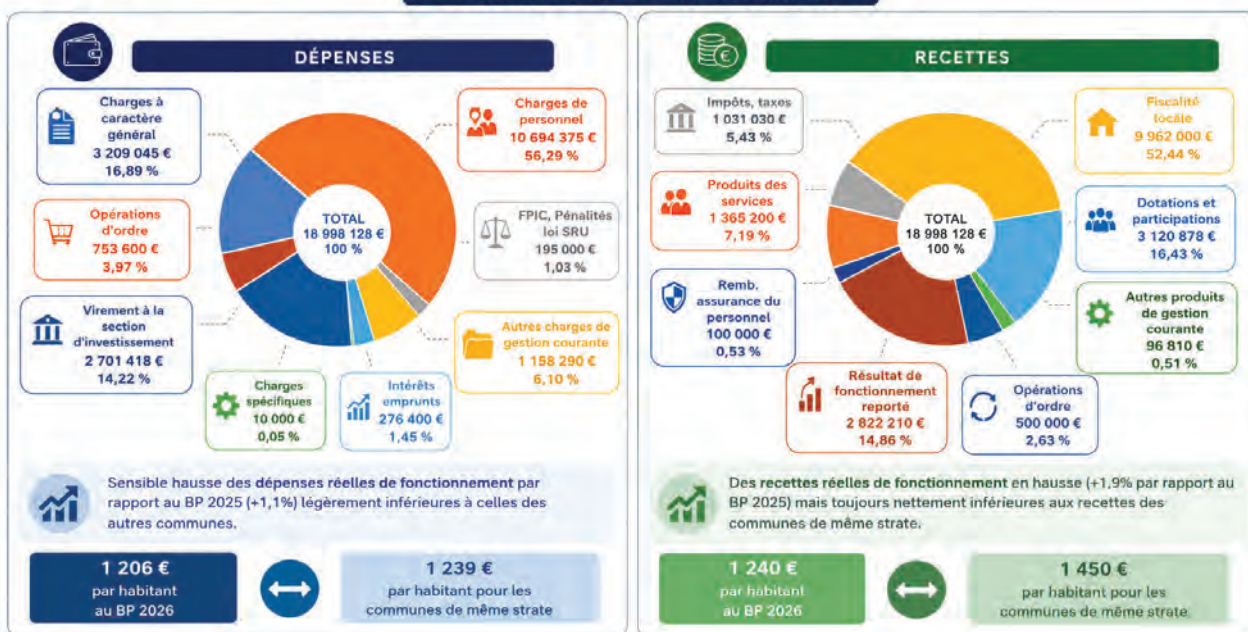
Le Budget Primitif 2026 de la commune a été voté le 11 mars. Elaboré dans le prolongement du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté au conseil municipal du 5 février, **ce budget s'élève à 31,5 millions d'euros** :

- 19 millions d'euros pour la section de fonctionnement ;
- 12,5 millions d'euros pour la section d'investissement.

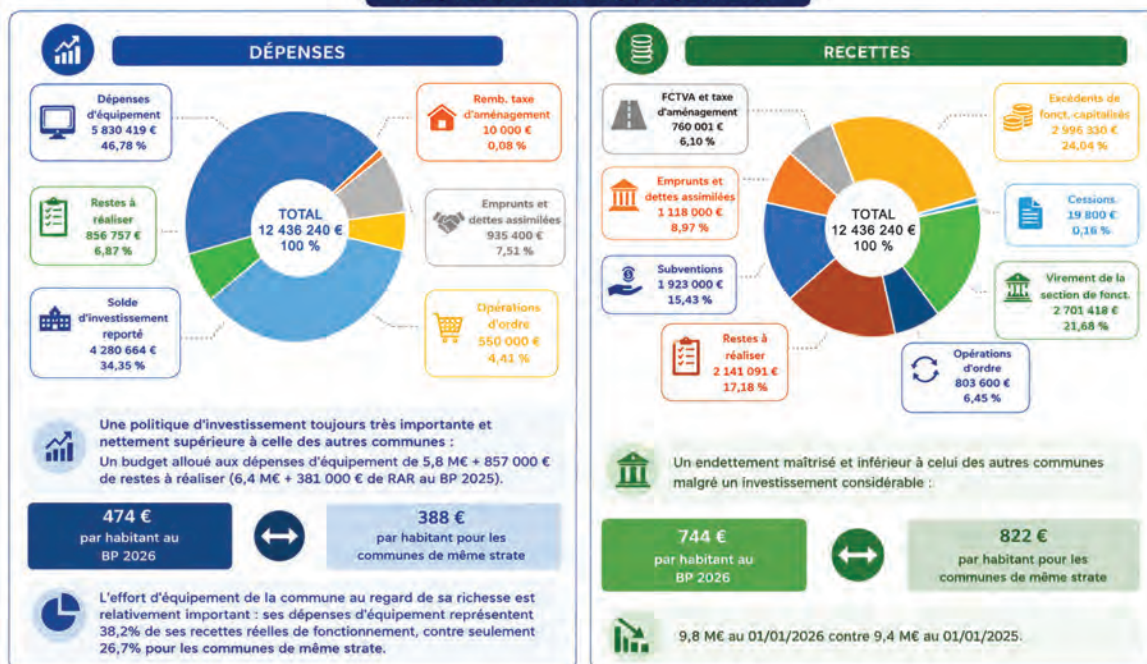
Malgré un contexte économique contraint et l'absence de marges de manœuvre sur les recettes, l'exercice 2025 a affiché des résultats très satisfaisants, avec un excédent de 2,8 millions d'euros qui permet à la commune de poursuivre sereinement ses projets d'investissement en 2026, notamment la rénovation et l'extension du centre de loisirs, sans augmenter la fiscalité locale et en maintenant un niveau d'endettement maîtrisé.

Le budget primitif 2026 s'inscrit donc dans la continuité des exercices précédents et assume les orientations budgétaires engagées ces dernières années : préserver la qualité des services publics et des services à la population, tout en garantissant l'équilibre financier de la commune et le maintien d'une épargne nette positive pour un investissement important.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT



## SECTION D'INVESTISSEMENT





## UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**THIERRY BION**  
CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUX COMMERCES,  
À L'ARTISANAT ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Deux nouvelles médailles pour la Figue de Solliès !

Après les médailles d'or brillamment remportées en 2024 et 2025 par Catherine CHAIX et Hélène SALTETTO, l'édition 2026 du Concours Général Agricole a de nouveau suscité un engouement remarquable dans la prestigieuse catégorie « confiture extra AOP Solliès ».

**La filière de la Figue a été récompensée au Salon International de l'Agriculture de Paris par l'obtention de quatre superbes médailles, dont deux en or et deux en argent.**

Une fois encore, la qualité du travail de deux agriculteurs sollièspontois a été reconnue par un jury de connaisseurs.

**Didier FABRE** a décroché la très convoitée médaille d'or pour sa première participation alors que **Patrick BLANCON** se voit gratifié d'une très belle médaille d'argent. Cultivateurs reconnus et dignes représentants de grandes exploitations agricoles locales, ils voient ainsi légitimement récompensé le résultat de leur engagement et de leur travail.

Ces nouvelles distinctions traduisent et confirment l'**excellence des savoir-faire des producteurs de Solliès-Pont**, capitale de la Figue.



### La revitalisation du centre-ville

La commune fait face aux difficultés que rencontrent les commerces de proximité du centre-ville, des difficultés partagées par toutes les communes appartenant à notre strate.

Plusieurs actions ont été déployées comme l'implantation de nouvelles populations accueillies dans de nombreuses opérations immobilières intra-muros, mais aussi l'amélioration qualitative de l'aménagement urbain qui a guidé la belle réalisation de la nouvelle centralité.

Ces mesures s'étant révélées insuffisantes, nous avons décidé d'acquérir des locaux pour les louer à des commerçants choisis par la commune et qui bénéficieront de loyers modérés.

### Nouveau commerce installé dans les locaux communaux

#### Epicierie Fine Façon C

2, rue Gabriel Péri

Cette épicerie fine, installée dans l'ancien commerce de la presse dont les locaux ont été acquis par la commune en 2024, assume la promotion de l'artisanat local en proposant à la vente des produits de qualité issus de circuits courts (confiture de figue de Solliès, vinaigre et sirop de figue, tapenade à base de figue, crème de marrons, ...).



# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Les commerces en devenir



### • Local Commercial : 18, rue Gabriel Péri

Ce local commercial d'une surface de 80 m<sup>2</sup> est situé au rez-de-chaussée d'un immeuble ancien datant de 1748 qui vient d'être entièrement réhabilité par la commune qui en est copropriétaire. Celle-ci négocie un bail avec un commerçant.

### • L'ancienne boucherie Brémond : 8-10, rue Gabriel Péri

La ville a pour projet de se porter acquéreur de cet immeuble afin de réhabiliter le local commercial situé au rez-de-chaussée qui sera proposé à un commerçant choisi par la commune.

### • Boutique le Printemps : 17, rue Gabriel Péri

Cet immeuble a été rénové par des investisseurs privés. Le vaste espace commercial du rez-de-chaussée qui a longtemps abrité le magasin de vêtements « le Printemps » a été mis en vente.

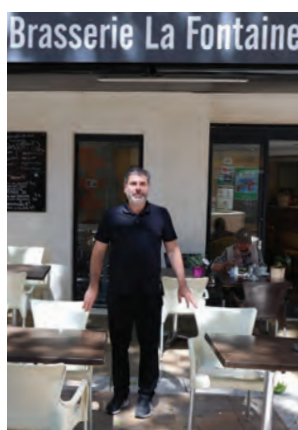
En accord avec les investisseurs, la ville sera attentive à la nature et à la qualité du futur commerce.

La commune envisage enfin l'acquisition de 2 nouveaux espaces commerciaux qui vont faire l'objet de négociations.

## /// Bienvenue aux nouveaux commerçants ///



**BOUCHERIE 1,2,3 SOLEIL**  
Charcuterie, épicerie, traiteur  
24, rue Gabriel Péri  
07 53 46 50 16



**BRASSERIE LA FONTAINE**  
Restaurant, traiteur  
2, place Général de Gaulle  
04 94 27 18 92



**CÔTÉ BREIZH**  
Crêperie, brasserie  
ZAC de la poulasse - 105, Av du Lion  
04 83 73 42 05



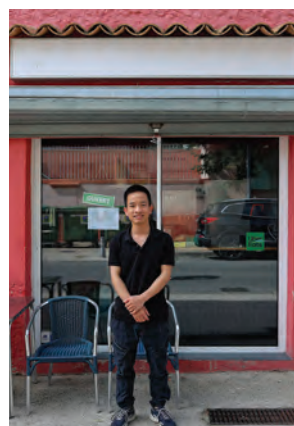
**L'ATELIER BY LILY**  
Vêtements, bijoux, maroquinerie  
26, rue de la République  
06 52 04 84 49



**POMPES FUNÈBRES  
ÉTERNELLE**  
52, rue République  
04 22 91 15 36



**STUDIO LÉA'TTITUDE**  
Studio pilates  
26, rue Gabriel Péri  
06 20 54 10 15



**VIET QUAN**  
Spécialités vietnamiennes  
14, avenue du 6e RTS  
06 23 36 80 72

**Vous souhaitez vous installer sur la commune pour créer une activité ou ouvrir un commerce ?**

La mairie est à votre disposition pour vous accompagner dans vos recherches.

Vous pouvez nous contacter :

• par mail :  
**mairie@solliespont.fr**

• par téléphone :  
accueil du Centre Technique  
**04 94 13 54 74**



**CHRISTOPHE KASPERSKI**  
CONSEILLER DÉLÉGUÉ À L'URBANISME,  
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

# UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

L'investissement considérable consenti par la commune lors du dernier mandat s'est monté à 35 millions d'euros. Malgré une conjoncture financière incertaine nous poursuivons avec détermination les dépenses d'équipement pour l'amélioration de l'environnement et de la vie quotidienne de la population. Ils concernent des domaines aussi variés que la rénovation des voiries et la réhabilitation du quartier de la traverse des Frères, mais aussi la rénovation et l'extension du centre aéré ou la requalification de nos espaces verts.

## La requalification des avenues des Aiguiers et du 8 mai 1945

Au cours du second semestre 2025, la commune a lancé une importante opération de requalification des avenues des Aiguiers et du 8 mai 1945. Ce chantier a permis la rénovation complète des voiries et des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Dans le même temps, **l'ensemble des réseaux aériens filaires** concernant l'éclairage public et les lignes d'électricité et de télécommunications **a été enfoui**, améliorant durablement la qualité du paysage urbain. Pilotée pour le compte de la commune par le syndicat Terre d'Énergie 83, cette intervention intègre le programme immobilier Cœur Village et s'inscrit dans une dynamique de restructuration du quartier, dans un périmètre allant du bâtiment du Secours populaire jusqu'à la nouvelle traverse piétonne reliant le square des Justes à la rue de la Serre.

Le remplacement très prochain des réseaux d'eau et d'assainissement au niveau du tronçon de voie s'étendant du Secours populaire à la rue de la République, permettra **la réhabilitation de la chaussée qui dessert le cinéma Le Rio.**

Afin d'améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation, un feu tricolore a été installé au niveau de la sortie secondaire du parking sur l'avenue des Aiguiers. Il réglera le flux des véhicules quand l'accès principal depuis l'avenue du maréchal Juin sera temporairement fermé en raison du marché hebdomadaire ou d'autres manifestations.

Enfin, la configuration des lieux ne permettant pas la création de trottoirs continus, le secteur a été aménagé en zone partagée limitée à 20 km/h, donnant la priorité aux piétons.



**Coût de l'opération : 588 000 € TTC**

- TE83 : 53 000 € (9 %)
- Commune : 535 000 € (91 %)

### Poursuite des aménagements en 2026

Dans la continuité de ces travaux et à la suite de la réhabilitation du cinéma Le Rio, la requalification de l'avenue des Aiguiers se poursuivra entre la rue de la Serre et la rue de la République.

# UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

Les aménagements seront réalisés dans le même esprit architectural que ceux de la centralité, avec une attention particulière portée à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, notamment aux abords du cinéma.

Les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement seront réalisés avant l'été par la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau. La commune interviendra ensuite au dernier trimestre 2026 pour les revêtements de surface et la gestion des eaux pluviales.

**Coût des travaux à charge de la commune :**  
**160 000 € TTC**



## ////// Rond-point de l'Enclos : une entrée de ville valorisée aux couleurs de la Provence

La commune a engagé le réaménagement du rond-point de l'Enclos, situé en entrée de ville, au débouché de la Vallée du Gapeau. Réalisée en régie municipale par les services techniques, cette intervention se déploie sur un espace de 600 m<sup>2</sup>.

L'objectif de ce projet est double : améliorer le cadre paysager de ce site stratégique en valorisant l'identité provençale et le terroir solliès-pontois, et favoriser l'adaptation des plantes sélectionnées au réchauffement climatique tout en soutenant la biodiversité locale.

### **Un écrin paysager varié au service de l'écologie locale**

Les travaux ont débuté par le décapage des anciennes plantations et le repérage des réseaux souterrains afin de garantir une intervention sécurisée et durable.

Le nouvel aménagement paysager s'appuie sur une palette végétale diversifiée, mêlant essences méditerranéennes classiques et espèces adaptées à des climats chauds. Plusieurs arbres de haute tige structurent l'espace, tels qu'un tipuana, un plaqueminer, un néflier, un mimosa, deux faux poivriers, un Grevillea robusta, un camphrier et un noyer.

Cette composition est complétée par une végétation intermédiaire variée parmi laquelle figurent des figuiers bien sûr, différentes variétés d'arbousiers, des lauriers roses des arbres à thé et d'autres plantes exotiques.

### **Une mise en valeur du patrimoine et du terroir**

Au cœur de cet espace, un cabanon décoratif a été édifié, élément emblématique du paysage provençal, venant structurer et donner du caractère à l'aménagement.

Le projet se dote également d'une dimension identitaire forte avec la mise en place d'un mobilier mettant à l'honneur l'appellation « Figue de Solliès » qui rappelle s'il le fallait l'attachement de la commune à son terroir et à une production qui contribue à son rayonnement.

Par ce réaménagement, la municipalité réaffirme son engagement à améliorer durablement le cadre de vie, à valoriser son identité locale tout en intégrant les nouveaux enjeux environnementaux et climatiques.



## ////// Une rénovation urbaine réussie avec la requalification des avenues Didier Daurat et Joseph Aillaud

L'achèvement en mars 2026 de la réhabilitation des avenues Didier Daurat et Joseph Aillaud a permis d'améliorer l'accès au futur centre de radiologie, en corrigeant la profonde dégradation de ces 2 voies de circulation situées derrière la poste.

Elle a permis également d'enfouir l'ensemble des réseaux aériens desservant le site, de renouveler des réseaux vétustes et de créer un réseau pluvial de collecte des eaux capable de répondre aux inondations récurrentes de ces voies.

Enfin, dans un souci d'économie d'énergie, l'éclairage public a été modernisé avec l'installation d'ampoules LEDS.





**PAULE-SANDRINE CHARRETON**  
ADJOINTE AUX AFFAIRES SCOLAIRES ET À LA PETITE ENFANCE

# UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

La limitation de la vitesse à 20 km/h, la réglementation du stationnement par marquage au sol et la priorité donnée au cheminement piétonnier et aux cyclistes, sont **des mesures adaptées à l'augmentation de la circulation** dans un quartier très fréquenté, en raison de la présence de nombreux services comme la poste, le futur centre de radiologie, le tennis club municipal et le dojo.

Les entreprises mobilisées, ORANGE, ENEDIS, VEOLIA, ainsi que les sociétés de travaux publics SOBECA et EUROVIA, ont œuvré dans des délais très courts, afin de limiter au maximum les gênes et les nuisances subies par les riverains.

FINANCEMENT		
Partenaires financeurs	Montant H.T.	%
Département du Var	493 248 €	80 %
Commune	123 312 €	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>616 561 €</b>	<b>100 %</b>



## ////// Rénovation du centre de loisirs « La Débrouille » : pour un meilleur accueil des enfants

La commune a lancé un projet ambitieux de rénovation et d'extension du centre de loisirs « La Débrouille », structure municipale dédiée à l'accueil des enfants de 3 à 6 ans.

Face à une fréquentation en hausse continue et malgré une augmentation de la capacité d'accueil portée à 80 places en 2022, celle-ci s'avère insuffisante, avec pour conséquence de nombreuses familles inscrites sur liste d'attente, particulièrement les mercredis et pendant les vacances scolaires.

### Un équipement agrandi et modernisé

Afin de répondre à ces besoins, le projet prévoit la **construction d'une extension d'environ 700 m<sup>2</sup>**, qui sera accompagnée de la rénovation du bâtiment existant. À terme, la capacité d'accueil pourra être portée à **152 enfants**, sur une emprise d'environ 1 032 m<sup>2</sup>.

L'extension comprendra de nouvelles salles d'activités adaptées aux différentes tranches d'âge, des espaces de repos, des sanitaires, une infirmerie, ainsi que des locaux techniques et administratifs.

**Le bâtiment actuel sera entièrement réhabilité**, avec la modernisation des salles d'activités et des espaces de restauration, mais aussi la réhabilitation des locaux du personnel et des zones de circulation, qui amélioreront le confort et la fonctionnalité de l'équipement.

### Des aménagements extérieurs repensés

Le projet, conçu par le cabinet d'architecture Thierry GHEZA, intégrera également une requalification complète des espaces extérieurs qui comprendront des zones ludiques, sportives et de détente.

Une attention particulière sera portée à la circulation et à l'accessibilité concernant les personnes à mobilité réduite, afin de fluidifier leurs déplacements sur le site.

Dans une démarche environnementale, le projet s'inscrit dans une logique de renaturation et de perméabilisation des sols, associée à une gestion des eaux pluviales. Les aménagements paysagers ont été conçus en préservant les végétaux existants et en rappelant l'identité provençale.



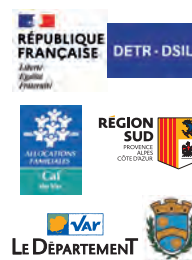
### Un chantier d'envergure

Le coût total de l'opération, estimé à environ 3 126 000 € TTC, a nécessité le concours de plusieurs partenaires institutionnels, l'Etat, la Région Sud et le département.

Les travaux devraient commencer au cours de l'été et s'étendre sur une durée de 10 mois.

Pendant cette période, les activités du centre de loisirs seront temporairement transférées à l'école Alphonse Daudet. Ce projet illustre une politique municipale résolument tournée vers les besoins de la jeunesse, des familles et soucieuse du respect de l'environnement.

FINANCEMENT	
Partenaires financeurs	Montant H.T.
Commune	1 833 000 €
CAF	270 000 €
Département	500 000 €
Région Sud	105 000 €
Etat (DETR / DSIL)	418 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 126 000 €</b>





# UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

- **Avenue de l'Europe** : amélioration de la visibilité du rond-point grâce à un marquage réfléchissant de l'anneau central.
- **Avenue de l'Arlésienne** : amélioration de la collecte des eaux pluviales afin de supprimer les phénomènes d'inondation récurrents en face de la déchèterie.
- **Avenues des Palmiers et du Mûrier** : rénovation des collecteurs d'eaux usées afin de limiter les entrées d'eaux parasites et prévenir les débordements polluants.

Par cette programmation, la commune affirme son engagement pour moderniser durablement ses infrastructures, afin de renforcer la sécurité des usagers et préparer le territoire aux épisodes climatiques de plus en plus intenses et rapprochés.



## ////// Parking silo Jean Moulin : anticiper les besoins de stationnement du centre urbain

### Une étude révélant une tension croissante du stationnement

En février 2024, la Commune a fait réaliser une étude de diagnostic du stationnement sur le périmètre élargi du centre urbain. Celle-ci a anticipé une pression grandissante dans le secteur de la Traverse des Frères et du parking Jean Moulin, consécutive aux projets d'aménagement urbain concernant une friche urbaine d'une étendue d'un hectare.

### De nouveaux logements et une perte de places de stationnement existantes

Le projet immobilier de mixité sociale de la Traverse des Frères prévoit en effet la construction de 90 logements dont les besoins de stationnement sont estimés à 115 véhicules, alors que l'opération immobilière ne prévoit que 70 places, en raison des contraintes financières.

Parallèlement, la **requalification des berges du Gapeau** destinée à améliorer le volume des crues du fleuve au niveau du pont de la salle des fêtes, va entraîner la suppression d'environ 30 places de stationnement existantes sur l'avenue Jean Moulin, dans un secteur déjà contraint en raison de la présence des 3 écoles du groupe scolaire du centre-ville.

Cette situation exige donc la création de **150 places de stationnement supplémentaires** pour répondre aux nouveaux besoins de stationnement consécutifs à la rénovation du quartier de la traverse des Frères et aux travaux hydrologiques concernant l'aménagement du lit du Gapeau.

### Un parking silo en projet pour répondre aux besoins



Parking Silo 200 places en lieu et place du parking de surface Jean Moulin de 60 places actuelles

La création d'un parking silo est à l'étude afin d'offrir au quartier les **195 places supplémentaires** nécessaires. Cet ouvrage préservera la qualité environnementale du site en créant des écrans végétalisés constitués d'arbres à haute tige.

Les études de conception et d'intégration de l'opération seront lancées en 2026, pour une livraison prévue à la fin de 2028 et un coût estimé à **4 millions d'euros € TTC**.

### La requalification des berges du Gapeau : un projet complémentaire

La construction du parking silo s'inscrit dans l'opération de requalification des berges du Gapeau avec pour maître d'ouvrage le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG).

L'élargissement et le recalibrage du lit du cours d'eau s'étendra sur une cinquantaine de mètres à partir du pont de la salle des fêtes, pour un coût estimé à 1.5 million d'euros TTC.

Les études en cours devraient être achevées en 2029 pour une livraison de l'opération à la fin de l'année 2030.

Recalibrage des berges du Gapeau : pont de la salle des fêtes



### FINANCEMENT

Partenaires financeurs	Montant H.T.	%
SMBVG	300 K€	20 %
Etat	750 K€	50 %
Agence de l'eau	315 K€	21 %
Région PACA	135 K€	9 %
<b>TOTAL</b>	<b>1.5 M€</b>	<b>100 %</b>

# UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

## La nouvelle centralité : une réalisation remarquable



Engagés le 7 mai 2024, de très importants travaux réalisés par de nombreuses entreprises ont créé le nouveau centre qu'attendait et méritait la ville de Solliès-Pont, une cité embellie, moderne et devenue attractive.

Il a fallu pour cela démolir la vieille mairie située au premier étage d'un bâtiment dont le rez-de-chaussée a, depuis 1775, longtemps abrité **le vieux moulin à huile** dont les presses qui ont été conservées et valorisées, se dressent au milieu de la nouvelle place, au pied de la très belle fresque, peinte sur le pignon du bâtiment restant.

Autour de la place du vieux moulin, l'aménagement urbain a été considérablement amélioré avec la rénovation des voiries voisines comme **la rue Gabriel Péri** et son croisement avec la rue de la République, mais aussi **la traverse de la Miséricorde** parcourue par le canal du même nom, découvert et réhabilité. Cette voie devenue un lieu agréable de promenade, relie la place du vieux moulin à celle du **général Gardanne**, elle aussi totalement restructurée, et où se dresse un monument érigé à la mémoire du glorieux enfant du pays, soldat de Napoléon.

Le retour vers la place des presses à huile se fait en empruntant **la rue Pierre Brossolette**, elle aussi complètement rénovée.

Enfin, **l'impasse Félix Pey et la place Condroyer**, ont-elles aussi été requalifiées, ainsi que le mur monumental, vestige d'une forge artisanale qui était située en face de l'entrée de l'ancien EHPAD.

Cette opération a permis la création d'un centre-ville aéré qui va devenir **un lieu de rencontres et d'échanges**, ainsi qu'un endroit propice à l'installation de nouveaux commerces dont l'ouverture prochaine est programmée.

L'inauguration est prévue le samedi 27 juin à 11 heures.



# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

Nous poursuivons une politique active de l'habitat pour satisfaire à 3 objectifs : répondre au déficit de l'offre de logements dans notre territoire ; résoudre le défi démographique que pose à notre commune une population longtemps vieillissante et décroissante ; satisfaire enfin aux obligations imposées par la loi SRU. Une politique qui se fera dans la concertation et la pédagogie, pour rassurer, expliquer les enjeux incontournables, limiter les nuisances.

## Alba Flora : un nouveau quartier résidentiel

La livraison de l'opération immobilière Alba Flora marque une étape importante dans le développement résidentiel de la commune. Ce programme d'envergure totalise en effet **153 logements répartis en trois catégories** au sein d'un ensemble en R+2, **conciliant accession à la propriété et offre locative**.

Les **98 logements** destinés à l'accession libre réalisés par la société SEGEPRIM sont proches des **34 logements locatifs sociaux** réalisés par Var Habitat pour renforcer l'offre de logements pour les ménages aux revenus modestes. Enfin, **21 logements en bail réel solidaire**, développés eux aussi par Var Habitat, complètent l'opération en proposant une solution innovante d'accession à la propriété à prix abordable, en dissociant le foncier du bâti.

La livraison de l'ensemble immobilier s'est déroulée à l'été 2025, avec une installation progressive des habitants :

- Les premiers occupants du bâtiment A ont ainsi emménagé dès le mois de juin 2025. Le bâtiment B a suivi début juillet, tandis que les résidents du bâtiment C ont pris possession de leur logement à partir de novembre 2025.
- Les attributions du parc social ont été effectuées en fin d'année, avec l'arrivée des locataires à partir du mois de décembre 2025.
- Enfin, les logements en bail réel solidaire ont accueilli leurs occupants en janvier 2026 marquant ainsi l'achèvement de l'opération de construction.

Comme souvent pour des opérations de cette ampleur, le chantier n'a pas été exempt de difficultés. Plusieurs ajustements ont été nécessaires en matière de stationnement en raison d'épisodes d'infiltration et d'inondation de certaines caves qui ont nécessité des interventions.

A ce jour, les résidents se sont pleinement appropriés les 246 places du parking souterrain.

Aujourd'hui, certains aménagements des abords restent à parfaire comme l'intégration paysagère, la finalisation des jardins et des espaces extérieurs. Des points d'attention subsistent comme le respect des consignes relatives au stationnement et aux dépôts illicites de déchets.

Enfin, la construction d'un escalier piéton permettant d'accéder à l'école Frédéric Mistral sera réalisée, précédant la création d'un verger par les services communaux.



## Cœur Village : un habitat structurant pour la requalification du centre-ville



Situé à l'interface de l'avenue des Aiguiers et de l'avenue du Maréchal Juin, l'ensemble immobilier « **Cœur Village** » s'inscrit comme une opération emblématique de recomposition urbaine.

Réalisé par la Société Civile Immobilière Méditerranée, il développe **79 logements** dont 30 logements locatifs sociaux relevant du bailleur 1001 Vies Habitat.

**Cette opération répond aux objectifs fixés par l'état** en matière de production de logements sociaux en contribuant au respect des obligations triennales définies par le préfet. Constituée de 2 bâtiments en R+2 et R+3 séparés par une voie piétonne, cette résidence qui intègre le stationnement en sous-sol participe à la redynamisation du centre-ville.

Les premiers propriétaires ont pris possession de leur logement au printemps 2026, alors que les logements sociaux seront livrés en juillet.

# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT



La voie piétonne située entre les deux blocs, s'intègre dans le maillage des cheminements urbains. L'accès au parking souterrain a nécessité la création d'une rampe ainsi que des travaux de soutènement et l'installation d'un dispositif de protection contre les inondations, de type batardeau, en entrée de rampe.

La permanence de l'accès à la voie publique, notamment lors des jours de marché, a également nécessité la mise en place d'un dispositif de feux tricolores intelligents sur l'avenue des Aiguiers.

Enfin, le renforcement du point de collecte des ordures ménagères près des locaux du Secours populaire a permis la suppression des conteneurs de la rue de la Serre.

Par sa configuration et ses dispositifs techniques, « Cœur Village » illustre la complexité des opérations urbaines en centre-ville et impose la coordination entre les acteurs publics et privés pour garantir la qualité et la fonctionnalité de l'ensemble des aménagements.



## Les Andues, le dialogue au cœur des priorités

La commune poursuit sa politique de développement de l'habitat avec un nouveau projet immobilier à vocation sociale situé dans le quartier des Anduès.

Elaborée en partenariat avec l'Établissement Public Foncier, cette opération prévoit **la réalisation d'un programme de logements 100 % sociaux dont 30 LLS et 12 villas en BRS.**

Constitué de bâtiments R+1, le projet vise à favoriser le parcours résidentiel tout en respectant l'équilibre urbain du quartier et du tissu pavillonnaire existant.

Afin de garantir des conditions de circulation optimales et sécurisées, la commune privilégie la montée de Fiès comme accès principal au nouveau lotissement en raison du gabarit de la chaussée.

Afin de maîtriser l'impact du projet sur l'environnement immédiat, la commune réalisera les aménagements liés à l'accès et au stationnement.

Ici aussi, **une attention particulière sera portée à la concertation avec les riverains qui seront représentés dans un comité consultatif de 15 membres** qui pourront échanger avec les acteurs locaux et livrer leurs avis notamment sur les nuisances relatives à l'accessibilité.

**Cette démarche sera complétée par une réunion publique ouverte à tous**, où les différentes étapes du projet seront présentées et les observations recueillies.

Par cette concertation, la commune affirme sa volonté de concilier la production de logements sociaux avec le respect de l'environnement.

Le dépôt du permis de construire est envisagé au printemps 2027 pour un démarrage des travaux au dernier trimestre 2027 et une livraison fin 2029.



## Opération quartier des Fillols : des enjeux d'accessibilité et de circulation

Avenue Charles Bouvant, au cœur du quartier des Fillols, le projet immobilier porteur de 30 logements sociaux en R+1 porté par Var Habitat, poursuit son évolution.

Son avancement reste toutefois lié à plusieurs enjeux structurants, au premier rang desquels figurent **les modalités d'accès au site** et l'organisation des déplacements. Au-delà de la seule réalisation du programme de logements, c'est la question plus globale de l'intégration du projet dans son environnement immédiat qui anime les réflexions et les échanges.

Implanté dans un tissu pavillonnaire résidentiel existant, le site nécessite une analyse approfondie, afin de **garantir un fonctionnement équilibré et compatible avec le cadre de vie des riverains**.

Dans ce contexte, différentes hypothèses sont actuellement à l'étude dans les avant-projets transmis au bailleur social. La prolongation de l'avenue Charles Bouvant pourrait améliorer significativement la circulation en répartissant mieux les flux et en intégrant plus harmonieusement le projet au quartier.

À ce stade, Var Habitat poursuit ses analyses techniques afin d'évaluer la faisabilité et la pertinence des différents scénarios envisagés. Le retour du bailleur est attendu afin de retenir une solution cohérente et sécurisante du schéma global de desserte.



### Des riverains associés au projet

Parallèlement, une démarche de concertation a été engagée avec la mise en place d'un comité consultatif.

Deux réunions se sont déjà tenues et une nouvelle rencontre sera organisée dès que possible afin de présenter le projet dans sa version finalisée.

## Devenir de l'EHPAD Félix Pey en centre ancien : un défi en milieu urbain contraint

Le projet de construction de 36 logements sociaux porté par 1001 Vies Habitat après la démolition de l'EHPAD Félix Pey prévue début 2027, entrera dans une phase opérationnelle décisive.

Le permis de construire ayant été délivré le 13 mars 2026, il convient à présent d'organiser le chantier.

La configuration des lieux et les conditions d'accessibilité au site imposent une logistique particulièrement fine, intégrant des phasages précis et des mesures destinées à réduire les nuisances pour les riverains.

Tenant compte de ce contexte, le constructeur fera appel à un référé préventif, une procédure classique pour ce type d'opération en milieu urbain dense, qui, à titre préventif, constate l'état des immeubles voisins, afin d'éviter tout contentieux liés aux travaux.

Le chantier devrait débuter au printemps 2027 pour une livraison des logements envisagée au second trimestre 2029.

### Une démarche de concertation avec les habitants

Un comité consultatif de concertation sera constitué afin de garantir la fluidité des échanges avec les riverains tout au long des différentes étapes de mise en œuvre du chantier.

A travers cette opération, la commune s'engage dans un exercice d'équilibre : produire du logement social en centre-ville tout en maîtrisant les contraintes techniques du site et en préservant la qualité de vie des riverains. Un défi à la hauteur des enjeux urbains actuels !



# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

## Projet immobilier sur l'avenue du 6<sup>ème</sup> RTS : au cœur de la stratégie urbaine



Sur l'avenue du 6<sup>ème</sup> RTS, un nouveau projet immobilier s'apprête à transformer en profondeur le centre ancien. Portée par la SCCV Notre Dame, cette opération conçue par l'architecte qui a dessiné l'ensemble immobilier voisin « la Chocolaterie » prévoit la réalisation de 60 logements dont 27 logements sociaux (LLS, BRS et LLI).

Ce programme qui s'inscrit dans la dynamique de renouvellement urbain engagée par la municipalité, se propose de réinvestir le centre-ville en conciliant densification maîtrisée, mixité sociale et amélioration du cadre de vie.

Ce programme répond aux exigences de la loi SRU imposant



aux communes un seuil minimal de logements sociaux tout en diversifiant l'offre de logements à destination des particuliers.

Au-delà des chiffres, le projet ambitionne de requalifier un îlot urbain en perte d'attractivité. L'architecture proposée est apaisée et vise à recréer une continuité urbaine et à favoriser les usages du quotidien.

Le démarrage du chantier est prévue à la fin de l'année pour une durée de 20 mois.

Il s'inscrit dans la recomposition du centre ancien, où l'équilibre entre renouvellement urbain et préservation du tissu existant est essentiel.

## Traverse des Frères : une étude de faisabilité à la croisée des enjeux urbains

Le secteur de la Traverse des Frères, situé en zone centrale, fait l'objet d'une étude de faisabilité visant à évaluer les capacités de renouvellement urbain du site. Ce périmètre, inscrit dans un tissu bâti dense et contraint, se caractérise par la présence de constructions à caractère patrimonial comme l'ancienne fabrique de bouchons et la barre dite "Funel", mais aussi par de fortes exigences réglementaires en matière de gabarits, de stationnement et de qualité architecturale.



Cette réflexion s'inscrit dans un contexte local où un programme de 12 logements sociaux a déjà été récemment réalisé à proximité immédiate, contribuant à l'effort communal en faveur du logement abordable. Le projet de la Traverse des Frères s'inscrit en complément avec pour objectif d'évaluer de nouvelles capacités d'accueil sans remettre en cause l'équilibre du quartier.

L'étude présentée en **comité de pilotage du 17 avril 2026** a permis d'explorer **quatre scénarios** d'aménagement, reposant sur des hypothèses contrastées en termes de volumétrie, de densité, de stationnement et de traitement du bâti existant. Le projet fixe un maximum de 90 logements en R+2 à R+3. **Le stationnement** constitue la principale difficulté, dont une partie pourrait être résolue grâce au futur parking silo de l'avenue Jean Moulin.

Ces scénarios mettent en lumière les enjeux architecturaux, les impacts sur la qualité du cadre de vie et les **contraintes de fonctionnement** induites par le stationnement (parking silo prévu pour 2028), mais aussi par les **équilibres économiques** propres à chaque hypothèse, qui intègrent les coûts de démolition, de

# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

construction et la sécurisation du montage financier.

L'analyse qui démontre que l'augmentation de la capacité de logements s'accompagne mécaniquement de tensions accrues sur ces différents paramètres, nécessite des **arbitrages difficiles** entre ambition du projet, faisabilité réglementaire et qualité urbaine.

À l'issue de cette première phase, il a été acté de resserrer la réflexion autour de deux hypothèses principales, qui définissent clairement les enjeux du site :

- **Une hypothèse avec démolition de la barre Funel**, permettant une recomposition plus complète du foncier et une capacité de construction plus élevée ;
- **Une hypothèse sans démolition**, s'appuyant sur la conservation du bâti existant et une densification plus mesurée.

Ces deux orientations seront étudiées plus en détail lors de la prochaine phase afin d'en mesurer précisément les



impacts architecturaux, urbains, fonctionnels et financiers, et de disposer d'éléments objectifs pour éclairer la décision publique.

## Écoquartier : l'îlot D finalisé et le stationnement renforcé



L'Écoquartier qui vient de franchir une nouvelle étape avec l'attribution des 88 logements de l'îlot D, confirme l'avancée du développement de ce quartier durable. Les 35 logements gérés par Var Habitat ont été livrés et occupés en décembre 2025, alors que les 53 logements restants, confiés à 1001 Vies Habitat, ont été attribués fin mars 2026.

Si l'offre résidentielle se concrétise, le projet a fait également l'objet d'ajustements nécessaires. La commune a récemment décidé d'apporter une modification notable au programme initial en créant un parc de stationnement de 30 places à la place des jardins partagés qui devaient être réalisés sur l'îlot C.

Cette requalification avait pour but d'augmenter la capacité de stationnement pour les 88 logements sociaux de l'îlot D dont les appartements ne disposent que d'un emplacement de stationnement.

**L'incendie survenu le 13 mars 2026** dans le parking silo de l'îlot B a fortement contrarié ce projet, en obligeant les véhicules concernés par le sinistre à stationner ailleurs et notamment dans le nouveau parking.

Une expertise est en cours afin d'évaluer les conséquences structurelles ainsi que les délais de remise en service du silo sinistré.

Une enquête judiciaire a été également diligentée pour tenter de déterminer l'origine accidentelle ou délictuelle du sinistre.



**PHILIPPE LAURERI**  
ADJOINT À LA SÉCURITÉ,  
AUX RISQUES MAJEURS ET L'AGRICULTURE

## Sécurisation de la gare de Solliès-Pont



### Protéger les voyageurs

La survenue de plusieurs accidents tragiques en gare de Solliès-Pont, dont le dernier survenu en septembre 2025, confirme que la **sécurisation du site constitue une priorité majeure**.

Cette dangerosité, liée notamment à la traversée des voies par les usagers et à l'intensification du trafic ferroviaire, est connue de longue date, la commune réclamant en effet des aménagements depuis de nombreuses années.

### Des travaux avancés et confirmés

Aujourd'hui, la Commune poursuit les démarches qu'elle a engagées dès 2010 avec la SNCF et les partenaires institutionnels, Région Sud, Métropole et département, pour qu'aboutissent ces travaux de sécurité. Pour un coût financier de **9 millions d'euros**, l'opération comprendra :

- un réhaussement des quais,
- la création d'une passerelle avec ascenseurs supprimant ainsi la traversée des voies par les voyageurs.

Initialement prévus en 2027 et 2028, les travaux ont été avancés en **2026-2027**. Dans cet intervalle, des mesures immédiates ont été mises en place par la SNCF avec une présence renforcée d'agents de sécurité lors des arrivées et des départs des trains, au niveau de la voie 2 Nice-Toulon.

### Un chantier comportant plusieurs étapes

Les travaux débiteront par la démolition de l'ancienne halle marchande à partir du mois d'août 2026, un préalable indispensable à l'installation de la future passerelle qui sera dotée d'escaliers et d'ascenseurs.

Le grutage de la passerelle est prévu début 2027, pour une mise en service à l'été 2027.

### Adaptation du stationnement et de la circulation

Dans le cadre des travaux, le parking appartenant à la SNCF situé devant la halle sera temporairement supprimé, avec pour conséquence, la disparition de 44 places de stationnement. Pour compenser cette perte, la commune prévoit une modification de la circulation avec la mise en sens unique de l'avenue Sainte-Claire Deville, permettant ainsi la création de places de stationnements supplémentaires le long de cette voie à partir de la fin du mois de juillet.

Les riverains seront informés par une campagne de communication réalisée par la SNCF qui précèdera une réunion publique de présentation du projet, organisée le 17 juin à la salle des fêtes, en présence de SNCF Réseaux et de Gares et Connexions Sud.



## Stationnement sur les trottoirs : tolérance zéro !

Les trottoirs sont réservés aux piétons, aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes et aux enfants.

Stationner un véhicule sur un trottoir met leur sécurité en danger et gêne leurs déplacements.

**Le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit.**

Contravention encourue : 135 €.



## Propriétaires, ramassez les déjections de votre animal !

Pour des raisons évidentes de propreté et de salubrité publique, il est **strictement interdit de laisser des déjections animales sur la voie publique** sur l'ensemble du territoire communal. Contravention encourue : 135 €.





# UNE VILLE SOUCIEUSE DE VOTRE SÉCURITÉ

**JEAN-MICHEL NAAL**  
ADJOINT AU PERSONNEL COMMUNAL,  
AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES ET À LA CYBERSÉCURITÉ

## Vidéoprotection : un réseau performant pour une ville plus sûre

La sécurité des sollièspontois/es demeure une priorité majeure pour la municipalité. Dans cette perspective, la commune poursuit depuis plusieurs années une politique volontariste de modernisation de ses équipements, dont la vidéoprotection constitue un pilier essentiel.

### Un dispositif modernisé et étendu

Après un premier déploiement initié dès 2010, la commune a profondément repensé son système de vidéoprotection à partir de 2021 afin de l'adapter aux enjeux actuels. Ce programme a permis la mise en place d'un réseau performant, reposant sur des équipements haute définition et un centre de supervision urbain (CSU).

Aujourd'hui, ce travail structurant est pleinement abouti : 87 caméras sont désormais réparties sur 53 sites stratégiques, couvrant les entrées de ville, les axes principaux, les équipements publics ainsi que les zones sensibles.

### 2025 : une année de consolidation

L'année 2025 a marqué une étape importante dans le développement du réseau. Onze nouveaux sites ont été équipés, trois sites existants ont été renforcés et l'espace Sainte-Christine a été raccordé à la fibre optique communale.

Ces évolutions viennent compléter un dispositif déjà opérationnel, qui a démontré son efficacité au quotidien, tant pour la prévention que pour l'aide aux enquêtes de gendarmerie.

### Des résultats concrets

Utilisée dans un cadre strictement encadré par la réglementation, la vidéoprotection constitue un appui précieux pour les forces de l'ordre. Elle facilite l'identification



des auteurs d'infractions et contribue à l'élucidation des faits, notamment en matière de cambriolages, de vols ou de dégradations.

Elle s'inscrit également dans une coordination étroite entre la police municipale et la gendarmerie, renforçant ainsi leur capacité d'intervention sur l'ensemble de la commune.

### Cap sur 2027 : poursuivre la dynamique

Afin d'améliorer encore la couverture du territoire, une nouvelle phase de développement est prévue à l'horizon 2027. Elle comprendra la création de 17 nouveaux sites vidéoprotégés pour compléter le maillage existant, ainsi que l'installation d'un nouveau centre de supervision urbain au sein des locaux de la police municipale, afin d'optimiser les conditions de surveillance et la réactivité des équipes.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie globale visant à renforcer durablement la sécurité publique et à réaliser un cadre de vie plus serein pour les habitants.

## Le débroussaillage : la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante

**PRÉFET DU VAR**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

### OBLIGATIONS LÉGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

Arrêté préfectoral n°DDTM/SAF/2025-08 du 26 septembre 2025  
portant règlement permanent du débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé dans les espaces exposés aux risques d'incendie de forêt dans le département du Var

Plus d'informations sur le débroussaillage

**En zone N, A, Au du PLU**  
Débroussailler à 50 m  
ou à 100 m en cas de PPRIF ou par arrêté municipal

**Voie privée**  
2m + gabarit

**En zone U du PLU**  
Obligations légales de débroussaillage

Zone urbaine, ZAC, AFU, lotissement : débroussailler toute la parcelle

Modalités techniques des OLD destinées aux particuliers pour les constructions, chantiers et installations de toute nature (nommés « bâtis ») situés en forêt et à moins de 200 m de la forêt.

# VIE QUOTIDIENNE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE



**JEAN-PIERRE COIQUAULT**  
ADJOINT AU JUMELAGE, À LA VIE DES QUARTIERS,  
AUX ASSURANCES ET À LA PARTICIPATION CITOYENNE

## Nos écoles publiques climatisées

Depuis 2019, la ville de Solliès-Pont a progressivement équipé toutes ses écoles en climatiseurs. En 2026, la programmation a été achevée. Ainsi, les derniers épisodes caniculaires qui ont entraîné la fermeture de nombreuses écoles dans le pays, n'ont eu aucune répercussion sur le fonctionnement des écoles de Solliès-Pont.

## Plan canicule 2026 : une vigilance renforcée face à la multiplication des épisodes de chaleur intense



Ces dernières années, la France est confrontée à une augmentation notable des épisodes de fortes chaleurs. Selon les observations de Météo-France, les vagues de chaleur sont devenues à la fois plus fréquentes, plus précoces dans l'année et plus intenses.

Cette évolution climatique appelle à une vigilance renforcée, en particulier pour les personnes les plus fragiles. Les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, ou encore celles souffrant de pathologies chroniques sont davantage exposées aux risques liés à la déshydratation, à l'épuisement ou aux coups de chaleur.

Dans ce contexte, le plan national canicule prévoit un dispositif de prévention et de suivi personnalisé. Il repose notamment sur le recensement, par les communes, des personnes vulnérables : les personnes âgées à partir de 65 ans, les personnes déclarées inaptes au travail à partir de 60 ans, ainsi que les personnes en situation de handicap présentant une situation d'isolement ou de fragilité.

**Le public concerné a la possibilité de s'inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),** où est ouvert un registre confidentiel. En cas de déclenchement du plan canicule et de situation d'urgence décidée par la préfecture du Var, les personnes inscrites seront contactées dans les plus brefs délais par le CCAS afin de vérifier leur situation et de leur apporter, le cas échéant, une assistance adaptée. Chaque année, le CCAS assure en moyenne le suivi de 120 personnes du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre.

**DEPARTEMENT DU VAR**  
**VILLE DE SOLLIÈS-PONT**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**PLAN CANICULE**  
Votre commune vous accueille dans ses locaux climatisés

- à la Médiathèque  
mardi 14h-18h  
mercredi 9h-19h  
jeudi 14h-18h  
vendredi 14h-19h  
samedi 9h-12h / 13h-17h
- 1 bis rue de la République  
à France Services  
du lundi au vendredi  
8h30-12h / 13h30-16h30
- au CCAS  
lundi au jeudi 8h30-12h30 / 13h30-17h  
vendredi 8h30-12h30 / 15h30-17h
- 2 impasse de l'Enclos  
à l'Espace Associatif  
Dimanche et jours fériés  
plan canicule alerte orange / rouge  
sur demande auprès du CCAS  
Tél. : 04 94 13 88 90

**Renseignements et inscription : CCAS - 1 bis rue de la République - 04 94 13 88 90 - ccas@solliespont.fr**

## Nouvelles permanences à France Services

**Soucieuse de garantir l'accès au droit pour tous**, 1<sup>er</sup> rempart contre la précarité, la commune enrichit son réseau de partenaires en développant à destination des habitants du canton, de nouvelles permanences au sein de France Services.

### • Écrivain public

**Assurée les 1er et 3e mercredis après-midi du mois**, cette permanence, ouverte depuis le 21 janvier 2026, a déjà permis à une vingtaine de personnes d'être accompagnées dans leurs démarches et courriers, qu'ils soient d'ordre administratif, professionnel ou personnel. Nous remercions très chaleureusement notre écrivain public, Mme ORTIS, pour son engagement et son investissement bénévole.

### • Confor Alec 83

Association accompagnant les territoires dans le développement de leurs politiques énergétiques, **Confor Alec 83 intervient chaque 4e mardi matin du mois**, pour informer la population sur les économies d'énergie et les aides existantes dans les champs de la rénovation énergétique et de l'adaptation du logement à la perte d'autonomie.

Depuis son lancement fin mai 2025, 12 permanences ont déjà permis de renseigner une quarantaine de particuliers.

**Renseignements et rendez-vous :**

**France Services - 1 bis Rue de la République - Tél. : 04 94 33 38 61 - franceservices@solliespont.fr**

# VIE QUOTIDIENNE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

## Ateliers numériques, gratuits



Séances animées par un conseiller numérique

Atelier ouvert à tous les Solliès-pontois/es

France services :  
1 Bis rue de la République

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<b>Les vendredis</b> <ul style="list-style-type: none"><li>11/09 - De 10h à 12h Thématique: Découverte de l'ordinateur</li><li>25/09 - De 10h à 12h Thématique: Naviguer sur internet</li></ul>	<b>Les vendredis</b> <ul style="list-style-type: none"><li>09/10 - De 10h à 12h Thématique: Traitement de texte</li><li>23/10 - De 10h à 12h Thématique: Découvrir tablette et smartphone</li></ul>	<b>Les vendredis</b> <ul style="list-style-type: none"><li>06/11 - De 10h à 12h Thématique: Envoyer un e-mail</li><li>20/11 - De 10h à 12h Thématique: QR code et scan de documents</li></ul>	<b>Les vendredis</b> <ul style="list-style-type: none"><li>04/12 - De 10h à 12h Thématique: Quiz culture informatique</li><li>18/12 - De 10h à 12h Thématique: Créer une carte de Noël (texte et image)</li></ul>

Places limitées - Inscription auprès de France services : a.saidi@solliespont.fr - 04 94 33 38 61 / 07 76 80 50 24

## Scènes d'incivilité ! ... un manque de respect envers l'espace commun et l'ensemble des habitants !



### Respectons notre commune et notre cadre de vie !

Les dépôts sauvages de déchets et d'encombrants autour des containers deviennent malheureusement une habitude pour certains habitants. Chaque semaine, des ordures s'entassent au pied des points de collecte, donnant une image déplorable de nos quartiers et dégradant la qualité de vie de tous.

Il est important de rappeler que **ces pratiques sont interdites par la loi**. L'abandon de déchets sur la voie publique constitue **une infraction passible d'amendes pouvant atteindre plusieurs centaines d'euros**, voire davantage en cas de récidive ou de dépôts importants. Les auteurs de dépôts sauvages peuvent également être identifiés grâce aux contrôles et aux dispositifs de surveillance mis en place par les collectivités.

### Chacun doit prendre ses responsabilités, adoptons ensemble les bons réflexes !

Le respect des règles de propreté est l'affaire de tous. **Une commune propre ne dépend pas uniquement des services municipaux**, mais aussi du civisme de chacun. Respecter les horaires de dépôt, utiliser correctement les containers et contacter les services compétents pour les **encombrants au 04 94 27 87 31**, sont des gestes simples qui participent au bien-être collectif.

#### DÉCHETTERIES

- **La Farlède**  
155, chemin de la Font des Fabre - **04 83 42 19 38**
- **Solliès-Pont**  
ZAC La Poulasse - 550, av. de l'Arlésienne - **04 94 35 14 28**

# TRIBUNE POUR L'EXPRESSION DU GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

## Groupe "Solliès-Pont avec vous !"

---

MAGALI BRUNE

Lors des dernières élections municipales, près d'un Solliès-Pontois sur deux a choisi de placer sa confiance en notre équipe. Ce soutien massif nous honore, et nous tenons à vous exprimer à nouveau notre plus sincère gratitude. Les nombreux messages que vous continuez à nous adresser au quotidien confirment l'importance de vos attentes. Votre voix et votre confiance représentent notre plus grande responsabilité.

Aujourd'hui, notre groupe d'opposition, fort de ses 8 conseillers municipaux déterminés, reste plus que jamais mobilisé et à votre entière disposition. Nous incarnons une opposition constructive et vigilante au sein de la commune. Qu'il s'agisse de vos problématiques quotidiennes, des grands projets d'aménagement ou de l'avenir de nos quartiers, nous sommes là pour vous écouter, vous soutenir et relayer toutes vos interrogations.

Notre engagement et notre accompagnement se feront tout au long de ce mandat afin de vous représenter fidèlement et de défendre notre ville.

## Mariages

### 2025

- ZIMMER Lionel et BARROIS Lydie
- TERZAGHI Brice et CANDROS Elisabeth
- GODI Florian et BRUNETTI Céline
- POINSIGNON Jonathan et TORRES Anaïs
- REBOUX Nicolas et LE ROUX Morgane
- BRUN Christophe et EVEN Stella
- LE CAM Dylan et RENARD Mélanie
- KERROUMI Rachid et SCHOLLIER Noémie
- NARDINI Jerome et MENTOR Marion
- MARS Hubert et PERRIER Emilie
- HERNANDEZ Sylvain et PELLEGRINO Angéla
- TRABAUD Jérémy et GUEIRARD Margaux
- BÉARD Damien et MOREL Frédérique
- AIROLDI Sébastien et DEBIEVE Laure
- SCROCCO Paul et SIMONCINI Camille
- SERENO Damien et LEGRAND Emilie
- PICHON Erwan et MINET Emeline
- GIAGONI Mathieu et RATEAU Tricia
- DASSAUD Nicolas et PRUDHOMME Elodie
- GENTE Stephane et FERRARA Sophie
- CUNY Stéphane et PIETROPOLI Alexandra
- DOMINGUEZ Maxime et DECLERIEUX Amandine
- CIBRARIO Guillaume et LIZIEUX Nathalie
- BUCHOLZER Fanny et MARLOT Claire
- DAMERY Maxime et YOUSFI Sarah

- GERSTNER David et BECUWE Jennifer
- BARGE Vincent et KUCHER Tetania
- PETERS Andy et ARENE Julie
- MALIQUET Francis et GAZZO Nicole
- BOUVIER Thomas et SOTO Sophie
- LOPPY Lonny et BON Karine
- DEL MEGLIO Teddy et NÉHOU Floriane
- GIMENEZ François et SANTIAGO Carla
- TUR Yoan et PALOMARES Laurie
- SANTIAGO Antoine et CHAZERAND Rose
- MARY Christophe et STAVRAKA Theodora
- LALOUM Pablo et JEAN Leelo
- BATHORE Jean-Pierre et BENSOUAD Myriam
- VIEIRA Jonathan et BAUDRY Maryline

### 2026

- LORRAIN Mikaël et LEFEBVRE Charlotte
- BREGLER Dany et PORCHER Lorine
- GILARDI Richard et CAPPONI-GABEL Céline
- ORNANA Simon et FRESSE Nathalie
- BRUN Julien et SORY Estelle
- GROSBOIS Léo et MILESI Maud
- KASMI Mohamed et BOURENNANE Naïma
- SIMEONI Baptiste et ICKE Jessica
- DEBONO Tristan et COQUILLAT Laure

## Décès

### 2025

- SALTETTO Claude
- BOUQUET Jean-Marie
- RABATAN Danielle Née SPINDLER
- TAKOUICHE Abdel Hamid
- SANTELLI Sylvain
- TOMASSONE Gladi
- BOUQUET Jean-Marie
- RAULT Charles
- JOHANNEL Bernadette Née HENRY
- GRIMARD Eric
- BIANCHI Dominique
- TOMASSONE Gisèle Née GAINARD
- DE GRÉGORIO Henriette
- BOSINO ERIC
- LAFFONT Alain
- QUILICHINI Geneviève Née GASTON-CARRERE
- PELLEGRINO Catherine
- MARTEDDU Sauveur
- DE LUCA Jeanne Née DIVERRES
- QUÉRÉ Bernard
- ESTELLE Marcel

### 2026

- PORTELLI Léonarde Née ZULA
- BEAUTE Georges
- RUBERTI François
- BISOTTO Ione Née MARTIN
- MICHEL Alexandre
- NAUGUET Marie-Thérèse Née SONTOT
- RAMPIN Georgette Née GARINO
- AIME Roger
- BOTELLA Danielle Née GALINDO
- DA SILVA Frédéric
- LAVAUD Jean-Claude
- LOUBIÈRE Claude
- GAUDINO Henri
- GIORDANO Eric
- DONNET Gabrielle Née LONG
- LE GUEN Jacqueline Née GODEC
- LACHIZE Gérard



## Naissances

### 2025

- MAZET Aéline
- EXPOSITO Ewen
- GAALLOUL Julia
- TALAMASCO Margot
- LAFFARGUE Romy
- ELKAF CHABANON Lina
- LOPEZ Mahé
- VAN LAETHEM MESSMER Inaya
- PAOLI Elena
- ENJALBERT Soën
- GILLOT Lila
- BORTOLOTTI Léo
- GUÉRIN Mia
- DUPREZ Méryl
- OURY Léonie
- MINOT DELETREZ Lucie
- GASPARD MERIEULT Robin
- MATARÈSE Esmée
- CARON Matéo
- PIMENTA DE MIRANDA Gabin
- BEZENGER Alessio
- NDIYA Aïda
- ROUSSEL Levi
- MARCHETTI Mattia

### 2026

- BARRON Alice
- WEISHAUPH Gabriel
- ZAÏDI Saphir
- LORRAIN LEFEBVRE Timothée
- COMBALAT Ilana
- LEOTY Blanche
- PAYET Faustine
- LAMSAYAH Loyal
- MOMPEURT Mya
- KAISER Chloé
- GIAGONI Gino

NB : les personnes citées ont donné leur accord pour paraître dans le bulletin municipal.

## NUMÉROS UTILES

- SAMU : 15
- Urgences : 115
- CCAS : 04 94 13 88 90
- Communauté de communes : 04 94 33 78 84
- Centre Technique Municipal : 04 94 13 54 75
- Déchetterie : 04 94 35 14 28
- Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31
- Gendarmerie : 04 94 28 90 16
- Guichet unique : 04 94 13 51 96

- Mairie : 04 94 13 58 00
- France services : 04 94 33 38 61
- Office du tourisme : 04 94 28 92 35
- Pharmacie de garde : 32 37
- Police municipale : 04 94 00 47 36
- Pompiers : 18
- SOS Médecins : 04 94 14 33 33
- Taxi : 04 94 48 31 24 / 06 09 97 89 89
- Vétérinaire : 04 94 28 74 74

SUD CONCERTS (PLATESV-R-2021-010943) & LA MAIRIE DE SOLLIÈS-PONT PRÉSENTENT

# FESTIVAL DU CHÂTEAU

Solliès-Pont

15 → 18 Juillet 2026

CHRISTOPHE MAÉ  
CALOGERO ✨ HELENA  
KENDJI GIRAC

INFOS & RÉSERVATIONS : FESTIVAL-DU-CHATEAU.COM / FNAC.COM / FRANCEBILLET.COM & POINTS DE VENTE HABITUELS

